

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>									

REVUE

DE

MONTREAL

UN DÉLÉGUÉ DU PAPE

AU

CANADA

Depuis le moment où il a mis le pied sur le sol canadien, Mgr Conroy a été l'objet d'une suite d'ovations enthousiastes. Les évêques et le clergé, les autorités civiles, le peuple, le vrai peuple catholique, sont venus saluer, dans sa personne, l'homme distingué, le prélat aimable et savant que le Saint-Siège a honoré de sa confiance. Il est évêque; mais simple prêtre, pauvre moine comme autrefois saint Bernard, nous l'aurions toujours accueilli avec le même respect, à cause de son mérite personnel, et parce que Pie IX l'a investi d'une partie de son autorité.

Pie IX est prisonnier et dépouillé de son pouvoir temporel; mais s'il "commandait à deux cent mille hommes" son envoyé n'aurait pas reçu plus d'honneurs. Pour nous, il est le représentant du Pape-roi, et non pas seulement du Chef de l'Église. Avant de le conduire dans nos temples et de nous presser autour de son trône, nous avons couru l'acclamer sur son passage.

A Québec, le maire est allé le complimenter à la descente du bateau ; à Montréal, le pavillon britannique flottait sur les édifices publics, tels que l'Hôtel-de-Ville, le Palais de Justice, etc. ; des ministres fédéraux, à Outaouais, sont venus au-devant de Son Excellence. Qui sait ? Les journaux de Toronto auront peut-être demain des articles respectueux pour le Vieillard du Vatican. Et si je voulais parler de cette chose qui tient tant de place dans la vie politique, les diners officiels, j'ajouterais que Mgr Conroy y a été traité comme le représentant du Pape-roi.

On nous objectera que nous ne sommes qu'une colonie, une nation au berceau..... — C'est-à-dire que nous ne saurions exercer beaucoup d'influence sur la destinée du prisonnier du Vatican. C'est vrai : nous ne pouvons pas grand'chose ; mais nous faisons ce que nous pouvons. Combien de grandes puissances oseraient en dire autant ? Nous avons déjà demandé — sans attendre qu'on nous pressât de le faire — au gouvernement britannique de s'intéresser à l'indépendance de Pie IX. Nos hommes d'état l'ont défendu dans les parlements, et ils ont prononcé son éloge dans les réunions académiques.

Quoiqu'il en soit, l'envoi d'un délégué apostolique en Canada est un événement très important en lui-même, et qui fera certainement époque dans notre histoire. Ce n'est pas la première fois, sans doute, que le Saint-Siège députe quelqu'un vers une église particulière, mais le fait est assez rare, croyons-nous. La plus célèbre de ces missions extraordinaires dans les temps modernes, est celle du Cardinal de Tournon en Chine.

La position qui est faite aujourd'hui à l'Eglise dans beaucoup de pays, pourrait bien rendre ces délégations plus fréquentes. Si les gouvernements refusent de reconnaître le pouvoir du Saint-Siège, celui-ci finira peut-être par n'envoyer ses représentants qu'aux autorités religieuses. Telle est la pensée que j'ai entendu exprimer par un ancien chargé d'affaires du Saint-Siège.

Si notre condition politique nous avait permis d'établir des relations diplomatiques avec la cour de Rome, cette mission extraordinaire n'aurait probablement pas eu lieu. Elle serait entrée dans les attributions du nonce ou inter-nonce fixé auprès de notre gouvernement. C'est ordinairement ce qui arrive dans les états qui entretiennent des relations officielles avec le Pape.

Cet avantage peut nous être réservé dans un avenir plus ou moins prochain. Les envoyés du Pape, repoussés des cours eu-

ropéennes, secoueront la poussière de leurs sandales et chercheront de nouvelles sociétés moins rebelles au sentiment chrétien. Autrefois, on ne connaissait pas ce qu'on est convenu d'appeler la politique européenne : les diplomates parlaient invariablement des intérêts de la *république chrétienne* (1). Aujourd'hui, cette république n'existe plus et on trouve que le Pape n'a plus sa place dans le monde politique. On veut qu'il change ses relations diplomatiques avec les gouvernements. Il a commencé à le faire, au grand ébahissement de certains ministres, lors du concile du Vatican. Il peut continuer. Déjà les Etats-Unis ont un cardinal, faveur qui ne paraît pas avoir été assez appréciée en Amérique, et dont les conséquences peuvent être très-grandes.

Nous ne sommes qu'une colonie, c'est vrai ; mais nous avons notre gouvernement, et déjà, plus d'une fois, nous avons dû traiter nous-mêmes de nos intérêts avec nos voisins. Peu à peu l'Angleterre nous émancipe, et le Saint-Siège, de son côté, peut nous accorder un honneur dont certains états se montrent indignes. En nous introduisant dans le cercle politique des peuples, il comblerait la faveur qu'il nous a accordée en nous faisant prendre une place autorisée dans le domaine de l'intelligence et de la science. L'érection d'une université en Canada est un fait sur lequel nous reviendrons. Disons ici que, par la consécration qu'elle vient de recevoir, l'Université-Laval verra croître et s'étendre son heureuse influence.

Nous avons donc au milieu de nous un représentant du Saint-Siège, et cette nouvelle preuve de sollicitude paternelle va rendre encore plus étroits les liens qui nous rattachent à lui.

Dans toute la Puissance, il n'y a peut-être pas un catholique qui ne connaisse la bienveillance que Pie IX accorde au Canada. Il en a donné une preuve dès le commencement de son règne, un jour que, dans la foule des cardinaux, des évêques et des hauts personnages qui se pressaient sur ses pas, il aperçut Mgr Bourget, évêque de Montréal. Loin de diminuer, elle s'est affirmée depuis, dans plusieurs circonstances, et sans parler des faveurs purement spirituelles dont il nous a fait une part si généreuse, Pie IX a comblé d'honneurs des ecclésiastiques canadiens et plusieurs de nos citoyens distingués.

(1) C'est ce qui frappe quand on parcourt les correspondances des diplomates français, espagnols, italiens et même anglais, jusqu'à la fin de la première moitié du 17^e siècle.

Toutefois, ce serait oublier notre histoire, si nous ne faisons commencer que d'aujourd'hui l'attention que les Papes ont portée à notre pays. Dès son origine, il semble que Dieu leur ait montré dans l'avenir les destinées de cette lointaine contrée, comme il manifestait à quelques âmes privilégiées la direction particulière qu'il voulait imprimer à cette église naissante.

Depuis le jour où le doux et pieux de Marquemont ⁽¹⁾, au nom de Louis XIII, suppliait Paul V d'accorder aux Recollets les pouvoirs nécessaires pour légitimer leur mission, jusqu'à celui où Mgr Georges Conroy a été investi de ses hautes fonctions, le Saint-Siège a souvent d'exercé d'une manière particulière son autorité sur l'église du Canada.

La fondation d'une église est un fait très important à tous les points de vue. Les hommes peuvent s'y employer pour différents motifs ; mais rien n'est fait tant que le Vicaire de Jésus-Christ n'a pas dit : Allez et enseignez. Quand il a parlé, les prêtres ont une mission légitime, et l'endroit où ils viennent

(1) Denis Simon de Marquemont était né le 1er Octobre 1572. Ses talents et ses vertus le portèrent tout jeune dans la voie des honneurs. Il accompagna le cardinal du Perron à Rome, et fut nommé camérier du Pape. Auditeur de rote pour la France, il eut pour collègue Alexandre Ludovisio, plus tard Grégoire XV, selon Palatius, *Fasti Cardinalium*, t. IV, p. 123.

Avec M. de Sillery, qui devait plus tard fonder, près de Québec, une résidence pour les sauvages chrétiens, il négocia le mariage de Henri IV et de Marie de Médicis. En 1613, il fut nommé archevêque de Lyon.

Dans les Etats Généraux de 1614, ce fut lui qui parla devant le roi, au nom du clergé, dont il présida l'assemblée générale. Après le premier ministère de Richelieu, en 1617, il fut nommé par Louis XIII ambassadeur auprès de Paul V, et plus tard, 1622, auprès de Grégoire XV son ancien collègue. Urbain VIII, le décora de la pourpre romaine le 19 Janvier 1626 et le nomma à la fois Préfet de la Propagande, du Saint-Office, et de la Congrégation du saint concile de Trente. Il mourut au bout de quelques mois, et fut enterré à la Trinité-du-Mont, dont il était le titulaire.

Marquemont se trouve assez étroitement lié à l'histoire de l'église du Canada. D'abord, dans l'assemblée du clergé, il dut s'occuper de la juridiction et de la mission des Recollets en Canada ; ambassadeur, il sollicita pour eux les pouvoirs dont ils avaient besoin ; Préfet de la Propagande, il a pu recevoir les rapports que les Recollets et les Jésuites transmirent à cette congrégation sur leurs travaux apostoliques.

Il existe plusieurs recueils des négociations de Marquemont. J'y ai vainement cherché ses instructions au sujet de nos missionnaires. Peut-être trouvera-t-on quelque chose à Paris, dans les archives du ministère des affaires étrangères.

planter leur tente reçoit une espèce de consécration, car ce n'est jamais sans dessein que la Providence choisit le lieu qui doit être le siège primitif d'une église ; ce choix confère une espèce de primauté, qui est la gloire particulière de ce siège, lors même que la suite des temps amène quelque changement nécessaire.

On sait que les Recollets, pressés par Champlain de venir évangéliser le Canada, s'étaient embarqués en 1615 sans avoir pu obtenir du nonce de Paris les pouvoirs qu'ils sollicitaient (1). Ubaldini, n'ayant pas de facultés spéciales, les avait renvoyés à leur supérieur général, et comme il n'y avait pas de temps à perdre, le clergé, réuni pour les États Généraux (2), décida que les religieux pouvaient partir immédiatement, les remettant sans doute à se pourvoir plus tard auprès du Pape. Marquerat, nommé ambassadeur, s'empessa de faire pour eux les démarches nécessaires. Cependant il ne put obtenir une réponse immédiate, le Saint-Siège ne voulant rien décider qu'après mûre délibération.

Le célèbre Bentivoglio, nonce de Paul V à Paris, reçut enfin les instructions et les facultés nécessaires, et c'est lui qui donna au supérieur de la mission, le P. Joseph Le Caron, et à ses compagnons l'autorité dont ils avaient besoin. Les lettres sont datées de 1618 (3). Il y avait par conséquent trois ans que les Religieux étaient arrivés au Canada.

Ce document est d'une grande importance pour notre histoire ecclésiastique. Il est comme la prise de possession faite par le Vicaire de Jésus-Christ de ces contrées idolâtres : c'est le premier acte authentique de filiation qui nous attache à l'Eglise romaine, et par elle aux Apôtres.

Ces pauvres Recollets sont les premiers envoyés du St. Siège en Canada. Eux aussi étaient attendus avec impatience. Ils furent reçus à Québec avec toute la solennité que le temps pouvait permettre ; nous en voyons le récit dans Le Clercq. Tout était modeste sans doute ; mais en même temps, quel éclat les

(1) Champlain, *Voyages.. depuis 1615 jusqu'à la fin de 1618*, p. 4.

(2) Ils s'ouvrirent à Paris, le 27 octobre 1614.

(3) Cf. Sagard, *Histoire du Canada*, 2e édition, vol. 1er p. 80, Le Clercq, *Etablissement de la Foi*, vol. 1, p. 36, *Histoire Chronologique de la Province des Recollets de Paris*, etc., Paris Deny Thierry, 1677. La traduction du document donnée par ces différents auteurs est assez fautive.

environnait ! *Quam speciosi pedes evangelizantium pacem, evangelizantium bona* (1).

Les Jésuites, quelques années plus tard, vinrent rejoindre les Récollets ; mais les uns et les autres durent se retirer devant la conquête du protestant Louis Kertk. Quand les missionnaires purent revenir avec le drapeau fleurdelisé, la Propagande fixa les Récollets en Acadie et laissa les Jésuites à Québec, où le Cardinal de Richelieu leur avait ordonné d'aller s'établir (2).

En prenant cette décision pleine de sagesse, la Propagande laissait aux uns et aux autres un vaste champ d'action. Elle profita de cette circonstance pour régulariser les missions des Récollets, et Urbain VIII leur accorda de nouveaux privilèges. Il fit faire, en même temps, à la cour de France des observations qui ne furent pas sans influence sur les mesures qu'elle adopta pour maintenir l'unité de foi dans cette nouvelle contrée (3).

L'évangile s'était rapidement propagé le long du grand fleuve, jusqu'à l'extrémité des lacs. La paix régnait dans l'unité de vues et d'action ; mais on comprenait qu'il n'en pourrait toujours être ainsi. Bientôt le fier Harlay de Champvallon, archevêque de Rouen, qui avait hérité des préjugés et des prétentions de son oncle, voulut étendre l'exercice de son autorité jusque sur nos forêts (4).

On comprit qu'il fallait ici un représentant plus immédiat

(1) Nous n'avons pas à suivre les missionnaires dans leurs travaux. Considétons seulement que jusqu'en 1632, le Saint-Siège ne paraît pas avoir fait aucun autre acte qui regarde le Canada. Sagard et après lui Le Clercq, qui est encore plus affirmatif, parlent, il est vrai, d'un jubilé qui aurait été obtenu pour le Canada et célébré au mois de juillet 1618. Ce ne fut pas une faveur spéciale à notre pays. Paul V l'avait accordé pour tout l'univers le 12 juin 1617. Ce jubilé était publié en France au moment où le P. Dolbeau y arrivait du Canada.

(2) C'est le P. F. Martin qui a fait connaître l'ordre donné par le Cardinal ministre aux PP. Le Jeune et de Noue de passer à la Nouvelle-France, sur le refus des capucins, qui avaient été désignés pour cette mission. La date est fautive : il faut lire 1632 et non 1642. Le P. Le Jeune, dans la *Relation* de 1632, fait évidemment allusion à ce document, qui lui fut remis au Havre par du Pont-Courlay, neveu de Richelieu. Il n'est pas nécessaire de rappeler au lecteur que les lettres du Cardinal n'étaient que pour l'ordre temporel — les Jésuites avaient leur mission ordinaire du Pape — mais elles coupaient court aux réclamations des Récollets.

(3) Sagard, *Histoire du Canada*, 2e édit. p. 913. Ce qui reste des archives des Récollets, à Versailles, renferme des mémoires très instructifs sur cette question, et quelques lettres du secrétaire de la Propagande, Ingoli.

(4) L'origine de ces prétentions est assez embrouillée. Il est certain que les premiers PP. Jésuites ne reçurent point leur mission de l'Archevêque de Rouen. Aussi tard qu'en 1642, les associés de Montréal demandaient à Ur-

du Saint-Siège. Louis XIV fit entamer à ce sujet des négociations à Rome. Mais avant d'agir, le Saint-Siège voulut avoir des renseignements précis sur les personnes et sur les lieux. Tout fut longuement examiné et pesé, en dépit des instances de l'expéditionnaire français, le bon M. Gueffier.

Enfin après de longues négociations, (1) la Propagande arriva à la solution la plus convenable pour l'époque. Le roi avait demandé un évêque en titre : la Congrégation accorda un Vicaire Apostolique. Le décret est du 11 avril 1658 ; il fut approuvé le 13 du même mois par Alexandre VII.

Comme ce décret n'est pas connu — il paraît même avoir échappé aux recherches de M. Faillon — nous le donnons ici. Il indique un nouveau progrès dans la question de l'établissement de notre église.

“ Sur la relation de l'Eminentissimé Seigneur Meltius, la Sacrée Congrégation a décrété d'envoyer François de La Val Montigny comme Vicaire Apostolique, avec un titre *in partibus*, si tel est le plaisir de Sa Sainteté, au royaume de Canada, dans l'Amérique Septentrionale, afin qu'il soit pourvu convenablement aux besoins de cette église et chrétienté naissante.

“ De l'audience de Sa Sainteté, 13 avril 1658.

“ Le décret ci-dessus ayant été soumis, par moi secrétaire, à Notre Très Saint Seigneur, Sa Sainteté a bien voulu l'approuver et a ordonné de procéder aux expéditions ultérieures (2).”

M. Gueffier écrivait à la date du 10 mai 1658 : “ Il y a eu ce matin consistoire, auquel on a préconisé M. de Montigny pour l'évêché de Petren *in partibus*. De sorte qu'au premier, il sera proposé.”

Enfin les bulles furent expédiées. Mais comme elles constituent un document important, nous nous y arrêterons un peu.

(A continuer.)

H. A. VERREAU, Ptre.

bain VIII les pouvoirs dont leurs missionnaires avaient besoin, ce qui prouve qu'ils ne croyaient pas à la légitimité d'une autorité secondaire. Quelques-uns du petit nombre des prêtres séculiers qui passèrent au Canada s'adressèrent-ils à l'Archevêque ? Nous ne le savons point. Toute cette question mérite d'être étudiée.

(1) L'estimable auteur de la *Notice Biographique* de Mgr. Laval parle des difficultés qui auraient existé à cette époque, entre Louis XIV et Alexandre VII. Elles ne commencèrent que plus tard.

(2) Papiers de Brienne vol. 451, fol. 322, British Museum.

LEGENDES CANADIENNES.

PROLOGUE

Ecoute. .! c'est la chute et c'est le vent du nord
Qui nous apporte ici sa voix par intervalle !
L'entendez-vous mugir et, dans chaque rafale,
Le bruit s'accroître ?... Allons ! courage vers le fort !
Nous pourrons nous guider : *la Vache* est toute proche
Du ravin qui descend à la *Pointe des Ours* ;
De là pour la prairie on n'a plus que deux jours.
La chute est bien nommée et, soit dit sans reproche,
Elle beugle plus fort qu'un troupeau tout entier....

— Comme il parlait ainsi, la flamme du brasier
Qu'il avait allumé, s'affaissa pâissante,
Et bientôt s'éteignit..... La brise vacillante
Se tut, et de nouveau, le silence et la nuit
Affligent à la fois la pauvre caravane.
Alors vous eussiez vu, dans l'ombre diaphane,
Les tristes voyageurs, pour ressaisir le bruit,
Se coucher sur le sol, et d'une oreille avide
Ecouter.... écouter.... L'herbe au loin frémissait,
Et dans la vaste plaine, un murmure passait,
Comme un chuchotement prolongé mais timide....

— Père, qu'en pensez-vous ? Est-il loin, le rapide ?
Quand serons-nous au fort ?—Le vieillard répondit :
Enfants, ne craignez rien ; enfants, prenez courage.
Moi, j'ai cru bien des fois, dans ce pays maudit,
Ne jamais voir la fin d'un trop rude voyage ;
Bien souvent, j'ai perdu la trace du retour ;
Bien souvent, j'ai cru voir briller mon dernier jour,
Lorsqu'après une nuit où je ne dormais guère,
J'entendais au matin les féroces *Pieds-noirs*,
L'un l'autre s'appelant, pousser leur cri de guerre.
On s'y fait, croyez-moi. Les plus riches manoirs
N'offrent plus aucun charme au chasseur intrépide.
Il brave avec ardeur, et loin de tout foyer,
Les cornes du bison, la dent du loup-cervier,
Le tomahawk sanglant et la flèche rapide....

— Père, vous qui savez sans nombre des récits
De combats ou de classe, ou bien de ces merveilles
Qui, d'âge en âge, vont étonnant les orailles
De ce qu'ont fait jadis les follets, les esprits ;
O père, contez-nous, contez-nous quelque chose,
Pour, en vous écoutant, que chacun se repose !

— D'herbe et de rameaux secs, il nourrit avec soin
Le feu, qui se rallume et respandit au loin ;
Puis, à demi-couché, roulé dans sa couverture,
A ceux qui l'écoutaient la bouche grande ouverte,
Et tous rangés en cercle : — " Il faut donc vous conter
Quelque chose de neuf ; car de se répéter,
C'est ennuyeux, dit-il.....

I

LE COLPORTEUR

C'était un soir d'automne,

Après la Saint-Michel—J'étais bien jeune alors,
Et j'étais bien peureux.... je ne pensais qu'aux morts,
La nuit venue.... Amis, si cela vous étonne,
Rappelez-vous comment c'était aux temps passés :
On entendait toujours parler des trépassés ;
On les voyait partout.—Ce soir-là, de la ville
Mon père et le voisin n'étaient pas de retour ;
Nous n'avions avec nous que Charlot l'imbécile,
Quand le vieux donateur, au coin de notre four,
Fut trouvé bien malade et respirant à peine.
— Va chercher le curé, dit ma mère, va, cours :
Ce pauvre malheureux, c'est le meilleur secours
Qu'on puisse lui donner ; tandis que Madeleine
Et moi, nous lui ferons un fameux bon *sang-gris*.
Charlot pourra t'aider ; prends le gros cheval gris ;
Prends la calèche neuve, et *file* au presbytère....
J'avais toujours aimé le bonhomme Santerro :
Il m'avait, tout petit, bercé sur ses genoux ;
Il nous aimait de même et ne pensait qu'à nous.
Eh bien ! je restais là, tout figé comme un cerge,
Et j'y serais encore, oui, vrai, ma bonne vierge !
Si la fille au voisin, avec son grand œil noir
Et son air déluré, ne m'eût ouvert la porte,
Et dit : Monsieur François, bon voyage et bon soir !
Croyez, après cela, si le sorcier m'emporte !
Le cheval gris trottait qu'on ne pouvait le voir ;
Les chandelles du ciel et celles de la ville,
Et celles des vaisseaux qui dansaient dans le port,

Ne firent qu'un ruban du village à Beauport,
Un grand ruban de feu !

Restait le plus facile,

Puisqu'avec le curé, je ne craignais plus rien,
Feux-follets, loups-garous, revenants, ni sorcières.

— Ce pauvre vieux, vraiment, c'était un bon chrétien,
Me dit monsieur Renaud, et dans nos cimetières,
Les gens de son espèce ont droit de se loger,
Sans qu'on ait rien à dire.... As-tu vu l'étranger
Qu'on a trouvé noyé, dimanche, sur la grève ?
On ne sait d'où ça vient, et lorsque cela crève,
On ne sait où les mettre. En route ! mon garçon,
Et ne va point trop vite à travers les ornières.
Le curé ne dit plus un seul mot, de façon
Qu'on allait tristement, et sur ses fins dernières
Méditant à loisir. Le ciel était plus noir,
Le vent était plus froid qu'en venant du vilk je,
Et lorsqu'on eut passé la route du manoir,
J'avais déjà perdu beaucoup de mon courage.
Il me parut alors que nous n'avancions pas,
Que le chemin pour nous s'allongeait à mesure.
Je ne connaissais plus ni maison, ni clôture ;
Nous changions de pays..... Bientôt, à chaque pas,
Mon cheval s'arrêtait, et cette pauvre bête,
Comme moi, j'en suis sûr, avait perdu la tête.
Nous étions dans un bois d'arbres vieux et chenus,
Dont l'espèce et le nom ne m'étaient point connus ;
J'entendais, mais bien loin, comme des chants d'église
Se mêler tristement au souffle de la bise ;
Je parlais au curé, qui ne répondait point :
Il dormait et disait :—Voici mon premier point—
Je n'osais lui toucher, lorsqu'au bord d'une ornière,
Mon cheval, s'arrêtant, ne voulut plus partir.
J'eus beau crier, frapper, s'il eût été de pierre,
C'eût été tout de même. Alors, on voit sortir
De terre un grand cerceuil, entouré de lumière,
Qui se place tout droit au milieu du chemin.
Le curé se réveille et descend de voiture,
Et moi j'en fais autant ; puis il lève la main :
" Si tu viens du démon, va-t-en, je te conjure,
Dit-il ; mais si c'est Dieu qui te conduit, alors,
Fantôme ou vision, nous prions pour tes morts.

—Pour réponse à ces mots, tout autour de la bière,
Nous vîmes tous les deux s'accroître la lumière.
Le curé fit dans l'air trois grands signes de croix,
Puis il reprit : C'est bien..... c'est ma faute, je crois.

Mettons-nous à genoux—et puis, tout d'une haleine :
De profundis, auquel je répondis à peine,
 Tant j'avais par la peur le gosier resserré.
 Monsieur Renaud tout seul dit le *Miserere*.
 Quand il se releva, se parlant à lui-même :
 Pauvre garçon, dit-il, je le ferai demain.
 Le cercueil aussitôt disparut du chemin ;
 La lune dans le ciel montra sa face blême ;
 Et, je ne sais comment, nous étions à l'endroit
 Où la route conduit au village tout droit.
 Les nuages épais et notre forêt sombre,
 S'étaient évanouis, devant nous, comme une ombre.
 Mon cheval retrouva son ancienne vigueur.
 Quelques instants après, nous tombions chez mon père.
 Le curé confessa notre bon vieux Santerre,
 Et ne parla de rien.

Ici notre conteur,

Comme s'il eût fini jusqu'au bout son histoire,
 S'étendit sur le sol, laissant son auditoire
 Dissserter vivement sur l'étonnant récit,
 Que son brusque silence à plaisir obscurcit.
 Et la discussion fut longue et puis savante.
 Chacun dit ce qu'il croit ou bien ce qu'il invente ;
 Si l'un tient pour cela, l'autre tient pour ceci.
 Ils allaient s'emporter, quand le vieux dit : Voici
 Ce que j'ai su plus tard. D'abord, ce fut mon père
 —De la ville il était justement de retour—
 Qui voulut ramener le prêtre au presbytère.
 Je n'en fus point filché, car c'était bien son tour !
 Le voyage se fit sans aucun sortilège,
 Fantôme, ou manigance. En remontant à lége,
 Mon père ne vit rien non plus qu'en s'en allant ;
 Et quand je lui contai le fait du revenant :
 Je saurai bien, dit-il, le fin mot du grimoire.
 Mais le temps se passait sans qu'on fût plus savant,
 Lorsque, dans les jours gras, après l'avoir fait hoire,
 On fit coucher chez nous Marcou le sacristain,
 Carçon des plus instruits et qui parlait latin.
 Donc, Marcou nous conta que, le lendemain même,
 A l'enclos des enfants trépassés sans baptême,
 On releva le corps de ce pauvre inconnu
 Qu'on avait inhumé sans aucune prière.
 On lui fit préparer une fort belle bière,
 Et notre bon curé, le soir étant venu,
 Le coucha décemment dans la terre bénite.
 Le récit de Marcou se répandit bien vite,
 Et notre histoire avec. On remarque aussitôt

Qu'un petit colporteur, dont la riche cassette
 Faisait faire à chacun plus d'une folle emplette,
 Homme honnôte et charmant, qu'on attendait bientôt,
 Ne reparaisait point. Plus tard, un misérable,
 Que pour un autre meurtre on pendit à Québec,
 De l'avoir étranglé se reconnut coupable.
 Ils avaient mis son corps sur le rivage à sec,
 Au moment où le fleuve allait couvrir la rive,
 Espérant qu'il irait bientôt à la dérive,
 Quand viendrait le montant.

— Merci, Père Laporte.

C'est bien dit ; mais je veux que le diable m'emporte,
 Si j'en crois un seul mot. C'est sans vous offenser.
 Vous étiez jeune alors et l'on peut bien penser.....
 — Que j'avais le berlue ? Eh bien ! c'est tout de même
 Un peu fort, mon blanc-bec. Et le curé tout blême !....
 Qui pria comme moi, dans le chemin, la nuit !....
 Et du noyé l'affaire !.... et tout ce qui s'en suit !....
 Si vous n'y croyez point, vous ne pourrez donc croire
 Ce que le vieux trappeur m'a conté bien des fois,
 Et conté, savez-vous, devant plus d'un bourgeois,
 L'histoire de Lanouet ?

— Dites-la, cette histoire ;

Père, nous la croirons, si ça vous fait plaisir.
 — Mes beaux mangeurs de lard, malgré votre désir,
 Je laisserai la chose au trappeur..... Ladébauche !
 Mais il s'est endormi !.... Lève-toi donc, vieux gauche !
 Allons ! ce farceur-là ne veut pas m'écouter.
 Tandis qu'il ronfle, eh bien ! je m'en vais vous conter
 La messe qu'à l'Islet dit un prêtre sans tête,
 Juste à minuit, un jour ou plutôt une nuit,
 Que mon oncle était là Cela fit bien du bruit.
 Il était en vacance et sortait d'une fête
 Où l'on avait trinqué chez Thomas Giasson
 Un peu..... pas mal, je crois.

II

LA MESSE DE MINUIT

Il entendit le son
 De la cloche tintant comme pour l'agonie.
 En voilà, par exemple, une cérémonie !
 Se dit-il..... Allons voir si ce pauvre bedeau
 Sait ce qu'il fait... Je gage... il aura bu moins d'eau
 Que de vin.... Ou peut-être encor quelque bonne âme,
 Aux pécheurs endurcis, par manière de blâme,

A charitablement fait entendre ce glas.
 Moi-même le premier, j'en aurais bien, hélas !
 Un grand besoin.

L'église, au détour de la route,
 Lui parut tout en feu, du bas jusqu'à la voûte.
 Il se hâtait, disant des *Ave Maria*
 Aussi drus qu'il pouvait, marchant de telle sorte
 Qu'il fut en même temps au dernier *gloria*
 Du chapelet et puis devant la grande porte,
 Comme au plus beau dimanche ouverte à deux battants.
 Il entre, mais ne voit point de flamme au dedans.
 Seulement, sur l'autel, comme pour un office,
 Six grands cierges brûlaient. — Sapristi ! mon garçon,
 M'a-t-il dit bien des fois, j'eus un fameux frisson,
 Et je ne savais point si c'était mon service
 Que l'on allait chanter. Volontiers sur ses pas
 Il serait revenu, si, sans lui dire gare,
 La porte de l'église, avec un grand fracas,
 Ne s'était refermée. Alors, il se prépare
 Pour le pire..... attendant ce qui va se passer.
 Il sentit dans son corps tout le sang se glacer,
 L'horloge ayant sonné devers la sacristie
 Lentement douze coups, quand il vit dans le chœur
 Un prêtre s'avancer..... La tête était partie
 D'avec le corps.....“J'étais dans le banc du *Seigneur*,
 Me dit toujours mon oncle, et je vis qu'à la place
 Du visage, il avait un nuage léger,
 Quelque chose de gris... enfin comme une trace
 De fumée ou d'encens.” Mais ce prêtre étranger
 Et bien étrange aussi, portait une chasuble
 Du plus beau violet..... Rarement on s'affuble
 Aussi bien sans sa tête..... Et pour lors, sur l'autel
 Il plaça le calice ; il ouvrit son missel,
 Et puis, en descendant à mon oncle il fit signe,
 Disant “ *Introibo ad altare Dei*—
 Mais l'autre ne bougea..... N'étant pas obéi,
 Le prêtre s'en alla d'une façon bénigne,
 Comme un homme qu'on chasse et qui l'a mérité.
 C'était un écolier du petit-séminaire,
 Mon oncle, et qui savait répondre à l'ordinaire
 De la messe très-bien. Il fut donc irrité
 Contre lui-même un brin, d'avoir été si lâche
 Et si peu complaisant—Il faudra que je tâche
 De réparer cela... je reviendrai demain,
 Se dit-il aussitôt ; mais trouvons un chemin
 Pour sortir au plus vite..... Allons ! par la fenêtre
 Du vieux vestiaire, on peut sauter dehors peut-être ;

Et derrière l'autel la porte m'y conduit ;
 Elle est ouverte encor... C'est par là que s'enfuit
 Ce malheureux curé... puis, si je le rencontre,
 Nous nous expliquerons... je n'ai rien à l'encontre
 De ce pauvre monsieur... s'il fallait en vouloir
 A tous gens que l'on voit ayant perdu la tête,
 On n'aurait plus d'amis, et ce serait trop bête.
 Il partit comme un trait ; mais au fond du couloir
 La porte était fermée. Il fallut dans l'église
 Demourer jusqu'au jour....

Sur la muraille grise

— Les cierges de l'autel s'étaient souflés tout seuls—
 On pouvait voir errer, comme autant de linceuls,
 Les bizarres reflets de la lampe blafarde.
 Dans telle obscurité, plus et plus on regarde,
 Plus on trouve partout de menaçants objets.
 En son tableau, la Vierge au fond de la chapelle,
 Si divine au grand jour, si riante et si belle,
 Paraissait bien sévère ; et sinistres sujets,
 Les martyrs, tout armés, dans leurs niches profondes,
 Semblaient, pour la plupart, des gens peu rassurants,
 Les chérubins rosés, aux chevelures blondes,
 Bons enfants d'ordinaire, avaient l'air très-méchants.
 La belle voûte bleue aux étoiles dorées,
 La plus riche, je crois, de toutes nos contrées,
 Comme un drap mortuaire était du plus beau noir !
 Ce qui par-dessus tout n'était pas drôle à voir,
 C'était bien le navire à l'antique structure,
 Qui promenait son ombre à la nef suspendu.
 On eût dit quelqu'objet affreux par sa nature,
 Araignée aux longs bras, squelette de pendu,
 Tout ce que vous voudrez de plus abominable.
 Puis, c'était un silence à vous faire mourir :
 On aurait entendu, dans l'église, courir
 Une souris. Alors, près de la sainte table
 Mon oncle se plaça, tout tremblant, à genoux,
 Priant de tout son cœur pour lui-même et pour nous,
 Pour le prêtre sans tête, et pour les saintes âmes
 Du purgatoire, en masse, aussi pour ses parents,
 Pour tous les bons chrétiens, tant savants qu'ignorants,
 Pour gens de tous métiers, même les plus infâmes,
 Inventant, j'en suis sûr, mille dévotions,
 Et prenant devant Dieu des résolutions,
 Qu'il sut tenir depuis—Sachez que, par la suite,
 Il devint prêtre... et, bien pire que ça... jésuite
 Tout rempli de ferveur, il priait donc ainsi,
 Pour tout en général, pour cela, pour ceci,

Et je crois, sans mentir, qu'il y priorait encore,
 Sans un sommeil de plomb qui, justo avant l'aurore,
 Vint le surprendre enfin. Il fut tout ébahi
 D'entendre "*Introïte ad altare Dei*"
 Saluer son réveil. Mais il n'eut pas d'angoisse :
 C'était la voix d'un prêtre ayant sa tête à lui,
 Et tête qui pensait pour toute la paroisse ;
 C'était, sans le nommer, le curé d'aujourd'hui.
 Donc, mon oncle entendit dévotement sa messe,
 Puis il fut le trouver, lui disant à confesse
 Tout ce qu'il avait vu.... "C'est très-bien, mon enfant,
 Il faudra soulager ce pauvre revenant ;
 Le bon Dieu le permet. Je le ferai moi-même,
 A votre charité s'il n'avait eu recours.
 Je serai là, tout prêt à vous porter secours,
 Si de l'esprit du mal c'était un stratagème."

Par le bedeau, le soir, dans l'église conduit,
 Mon oncle avait repris son poste avant minuit,
 Tout seul. Il entendait marcher dans le vestiaire,
 Le curé récitant rondement son bréviaire.
 Quand l'heure fut venue, il vit une lueur
 Passer près de l'autel.... et voici que s'allume
 Un cierge.... un autre après.... "A tout l'on s'accoutume :
 J'avais cette fois-là, dit-il, beaucoup moins peur ;
 Et sans trop m'effrayer les douze coups sonnèrent,
 Et le prêtre sans tête entra bien lentement,
 Et me fit signe encor, mais plus timidement,
 D'avancer dans le chœur ; et les cierges donnèrent
 Une lueur plus vive au moment où je fus,
 Près de lui, prendre place. Il avait l'air confus,
 Tout d'abord ; mais sa voix tremblante et sépulchrale
 Se raffermi bientôt ; à plus court intervalle
 Venait chaque verset.... puis j'étais moins transi.
 Il prenait du courage et m'en donnait aussi.
 Je répondais plus haut ; je servis les burettes,
 Sans craindre d'approcher mes mains de ses manchettes.

Puis, l'église soudain sembla se transformer ;
 Et l'on voyait partout des cierges s'allumer ;
 La vierge dans son cadre avait l'air plus heureuse,
 Et se penchant vers nous, souriait gracieuse.
 Les petits chérubins gazouillaient finement ;
 Les grands saints tout dorés regardaient tendrement ;
 Ils se parlaient entr'eux dans un très-beau langage,
 Qui n'était pas français, ni latin davantage.
 La voûte transparente avait l'air de monter
 Par degrés vers le ciel, les murs de s'incruster

D'agate, de porphyre et d'opale et le reste,
 Comme on le dit de ceux de la cité céleste.
 L'orgue rendait tout seul des sons harmonieux ;
 Et, quand vint le *Sanctus*, de douces symphonies
 Descendirent d'en haut. Comme aux cérémonies
 Des plus grands jours, l'encens le plus délicieux
 Sortait je ne sais d'où. Le prêtre, plus agile,
 Avait la voix sonore. Au dernier évangile,
 Au mot *veritalis*, il se tourne vers moi.
 Me laissant voir en face un radieux visage,
 Il me dit : " Mon enfant, merci pour ton courage !
 Le bon Dieu saura bien récompenser ta foi....
 Je monte en paradis.... Pour expier l'offense
 D'avoir été distrait et léger à l'autel,
 J'ai, pendant cinquante ans, attendu la présence
 D'un servent qui voulût me faire aller au aici,
 En priant avec moi...."

Mon oncle ne put dire
 Comment tout le mystère à la fin s'acheva ;
 Car au milieu du chœur le curé le trouva
 Dans un état d'extase, et puis dans un délire
 Qui dura plusieurs jours. N'entendant rien du tout,
 Son bréviaire fini de l'un à l'autre bout,
 Ne sachant que penser de cela tout en somme,
 Il venait au secours de ce pauvre jeune homme.
 Il ne vit dans l'église aucun signe nouveau,
 Et se dit que le mal était dans le cerveau
 De l'écolier. Plus tard, connaissant mieux l'affaire,
 D'un miracle il trouva que la preuve était claire.
 C'est ce qu'a dit mon oncle et je l'ai toujours cru.

— Cette histoire est trop belle et n'est pas de ton cru.
 C'est sûr, fit une voix.

— Allons ! il se réveille,
 Ou bien c'est qu'il faisait tantôt la sourde oreille !
 Viens nous conter ce que tu vis au Labrador.
 Voyons, fanfan, tu dois t'en souvenir ençor :
 L'histoire de Lanouet !

Et fanfan Ladébauche,
 Balançant ses grands bras, comme un homme qui fauche,
 S'en vint tout lourdement tomber au milieu d'eux.

— *A Continuer.*

P. J. O. CHAUVÉAU.

LA VERSIFICATION

DES

ANCIENS HYMNOLOGISTES LATINS (1)

MON CHER AMI,

La question que j'ai dessein de vous exposer n'est pas née d'hier, mais je ne sache pas qu'elle ait été traitée spécialement. Quoiqu'elle semble toute d'érudition, elle ne laisse pas que d'avoir son côté intéressant. Aussi, j'espère que vous n'éprouverez pas trop de peine à me lire.

Il va sans dire que je n'ai pas l'intention de faire une étude de détails, et bien moins encore d'épuiser la matière.

Et d'abord, voici ma proposition :

LA VERSIFICATION DES ANCIENS HYMNOLOGISTES LATINS EST CELLE
DES BARDES CELTIQUES.

La poésie des bardes, qui a produit tant d'œuvres charmantes et si peu connues, est devenue depuis peu, en Angleterre et en France, l'objet d'un véritable culte. Des sociétés archéologiques se sont formées et sont parvenues à réunir de nombreux documents. Les recherches chronologiques entreprises à leur endroit, ne permettent guère de douter de l'authenticité et de l'âge des poèmes, notamment de ceux que l'on reconnaît comme postérieurs au Ve siècle de notre ère. La certitude est complète depuis le XIe siècle.

Ce serait un travail immense, que de compulsier ces volumes, pour montrer, dans toute une suite de siècles, la source poétique des celtes, coulant à pleins bords dans la verte Erin, la Bretagne, les Gaules, l'Italie du Nord ; communiquant à la poésie latine en décadence quelque chose de son énergique mélodie, avant de se confondre avec elle, pour aller se perdre enfin, tout entière, dans le torrent du Francique

(1) Le travail que j'offre à la *Revue de Montréal* est fait depuis longtemps. Je l'avais adressé sous forme de lettre à un ancien élève et ami. Je lui laisse cette forme, avec toutes les libertés qu'elle autorise.

vainqueur. Ensuite, les modestes ressources d'un particulier, et la pénurie des bibliothèques publiques elles-mêmes, en fait d'ouvrages colliques, ne permettent pas de profiter de tous les travaux déjà faits. Je vais donc me contenter de placer des jalons sur la route à parcourir et de vous donner un simple aperçu, une esquisse du sujet.

On peut ramener aux règles suivantes le mécanisme prosodique des chants bardesques :

I. Les vers sont ordinairement disposés en *Rann* ou *stances*, de quatre, et rarement de cinq, sept ou huit vers, présentant un sens complet.—La stance de quatre vers s'appelle *ceathrughad* —prononcez kalroû—quatrain.

Le premier couplet, c'est-à-dire les deux premiers vers, s'appelle *couplet capital* (*gcoladh*) ; le second, *couplet final* (*comhadh*). La stance de moins de quatre vers est dite stance *incomplète* ou *brisée*.

Les vers sont généralement de sept ou huit syllabes, et varient pourtant beaucoup, d'après la mesure ou nombre de syllabes du dernier mot du premier vers, relativement à la mesure du mot correspondant aux autres vers du même *rann*.

Les quatre principales combinaisons de vers sont :

La *Dan dircach* ou *mètre direct*. Les stances ont quatre vers ; les vers, sept ou huit syllabes, avec l'allitération, l'assonance, la rime et le parallélisme.

La *Droighneach* ou *épine noire*. Chaque vers a de neuf à treize syllabes ; chaque mot final a trois syllabes ; les derniers mots des deux vers du couplet final constituent une rime parfaite ou imparfaite. Les autres conditions du *Dan dircach* doivent y être remplies.

L'*Oglachas* ou *mètre servile*, qui ressemble au mètre direct, mais ne s'astreint pas rigoureusement aux six règles. Il en est de même de la *Brúingacht* ou *Stance pleine*, qui se distingue des autres en ce que chaque mot final y a trois syllabes.

II. L'ALLITÉRATION, en gaélique *uaim* (son, symphonie, accord) veut que dans chaque vers, ou du moins dans chaque couplet, certaines syllabes commencent par le même son articulé.

Il y a deux espèces d'allitération :

L'*allitération proprement dite* ou allitération à l'oreille, et l'*allitération apparente* ou allitération à l'œil.

Elles ont lieu, la première lorsque les deux derniers mots d'un

vers, la seconde, lorsque deux mots consécutifs ou presque consécutifs, commencent par une voyelle ou par la même consonne. Dans les plus anciens poèmes, l'allitération apparente n'est admise que dans le couplet capital.

Voici la première stance du poème des "Trois Marie" par St. Kiarian (A. D. 541). Je le transcris aussi bien que je le puis en caractères ordinaires :

Sagart do bhi, seacht oile ;
Do bhú' ainm gan ainshéino
Isacair an fion-fhlaith flal ;
D'uaislibh clainne Israil....

" Un jour se trouvait là un prêtre, dont le nom était sans doute Issachar, le beau, le généreux prince, un des nobles enfants d'Israël."

L'allitération est beaucoup plus sensible encore dans les vers suivants d'Amérgin, le poète guerrier, frère de Milesius, qui florissait, selon la chronologie d'O'Flaherty, l'an 1015 avant J. C :

Ailin iath n'Ercann
Er mac muir móthach
Móthach Sliabh sreathach,
Sreathach coill ciotach.

Les chants armoricains fournissent de semblables exemples. Voici une courte citation du fameux barde Taliesin :

Eskel kerz kloz klodvaour,
Eskel gnaev maour
Livet
Kan ne kesir kestodlez
I nuz leouenez
Lazret,
Moden gallon geveliad
Esilez he tad
Hag he taed.

" Il n'y avait point d'entraves à sa protection ; (elle avait) des ailes, son épée rapide et glorieuse ; des ailes, sa grande lance affilée."

" Qu'on ne cherche point d'égal à ce chef de l'occident, à ce (prince) brillant, à ce rude moissonneur d'ennemis, à ce (digne) fils de son père et de son aïeul."

— *Maronad Owen mab Urien*, ou chant de mort d'Owen, fils d'Urien (1).

Les langues tudesques firent de l'allitération le caractère distinctif de leur versification. Otfried de Wissembourg, qui,

(1) Extr. du Recueil de M. de la Villemarqué.

dans son *Evangelienbuch*, consent parfois à orner d'un style gracieux les sévères narrations du texte sacré, nous montre "*l'ange du ciel portant son message d'amour, volant dans les sentiers du soleil et les voies des étoiles et la mer des nuages.*"

The quam boto fona gote, Engil in himilo,
Braht er therera worolti, duri, sin arunti
Floug er sunnum pad, sterrno straza,
Wogo wolkono, zi ther witins frono (1).

L'allitération, qui semble avoir disparu assez tôt en Allemagne, demeura plus longtemps en Angleterre et dans la langue anglaise. On en trouve des traces encore bien tard, et particulièrement dans les ballades de Robin Hood, au XIII^e siècle, dans Chaucer et l'auteur de la vision de Pierce Plowman, au XIV^e siècle, et même chez Spencer, Shakespeare et Milton.

In somer when the shawes be sheyno,
And leves be large and longe,
Hit is fulle mery in feyre foreste,
To here the foulys song ;
 To se the dere draw to the dale,
And love the hilles hee,
And shadow hom in the leves grone
Undur the grene wode tree....

(ROBIN HOOD'S BALLADS.)

I saw a tour on a toft, ryaly emaked,
A depe dale benetho, a donjon theroin,
With depe dykys and dyrke, and dredful of sygth.
A fayr feld ful of folk fond I there betweene,
Of al maner of men, the mene and the ryche,
Werkyngge and wandering, as the world askyth..

(PIERCE PLOWMAN'S VISION.)

Plus tard, on ne semble plus rechercher dans l'allitération que l'harmonie imitative :

(A tyrant.)

That hath a herte as hard as any ston.

(CHAUCER.)

(1) Si je ne craignais de multiplier les exemples et les citations dans un langage que vous ne comprenez pas facilement, je vous transcrirais quelques tirades du fameux *Völuspá*, qui commence par des vers allitératifs :

Hljöds bíð ek allar hēlgar kindir.
Méri ok minni mavgo Heimdallar.

"Je demande silence à tous les êtres plus ou moins puissants de la race de Heimdallar...."

et des poèmes islandais, où l'on remarque la même particularité.

As swift as swallows on the waves they went
 And through the world of waters, wide and deep,
 Amid the bowels.....
 Where dawning day doth never peep.

(SPENCER.)

Milton et Pécole classique évitent l'allitération en général, mais ne laissent pas que d'en présenter des exemples :

(*The genius of the Wood.*)

I am the Power.....
 Of this fair wood and live in ouken bower
 To.... curl the grove
 With ringlets quaint, and wanton windings wowo.

(MILTON, *Arcades.*)

There eternal summer dwells,
 And west winds, with musky wing
 About the cedar'd alleys fling
 Nard and cassia's balmy smolls.

(MILTON, *Comus.*)

Quant à Shakespeare, il plaisante :

Wherent with blade, with bloody blamefull blade,
 He bravely broached his boiling bloody breast.

(*Midsummer Night's Dream.*)

The praisefull princess pierced and pricked a pretty pleasing pricket.

(*Love's labour's lost.*)

Enfin, Dryden a essayé de ressusciter cet enfantillage poétique, qui s'est réintroduit peu à peu dans la poésie anglaise. Vous connaissez, comme tout le monde, ce vers de Byron :

.....The bay
 Receives the prow, and proudly spurns the spray.

et cet autre aussi, peut-être :

He rushed into the field and foremost fighting fell.

Il n'y a guère d'allitérations dans la poésie italienne et la française, si ce n'est dans un but d'harmonie, et Voltaire seul a eu la chose de commettre le vers suivant :

Non, il n'est rien que Nanine n'honore.

Je ferme ici cette immense parenthèse et je continue, sans m'engager à être plus concis à l'avenir.

—A continuer.

CONSTITUTION PHYSIQUE

DES

CANADIENS-FRANCAIS

Au point de vue de la constitution physique, valons-nous nos frères d'Europe ? Il ne manque pas de gens qui disent non.

Le fils d'un européen, s'il naît dans une colonie, est appelé créole. Les dictionnaires, les encyclopédies, les romans, nous apprennent que les créoles sont faibles de corps, maigres, grêles, nerveux. Il y a même un mot, "créoliser," qui exprime l'inactivité, la nonchalance, la mollesse. Cela peut être vrai sous les tropiques ; mais ce verbe n'a certainement jamais été conjugué au Canada.

Nous n'avons rien du type créole convenu, et voici pourquoi. Le globe se divise en plusieurs régions ou zones, que j'appellerai le grand nord, le petit nord, les pays tempérés, puis les contrées tropicales. Comment une règle uniforme s'appliquerait-elle aux habitants de lieux si divers ? Pourquoi donc mettre tous ensemble, dans un même moule, les peuples américains ? Nous différons autant les uns des autres, que les Italiens, les Allemands, les Anglais et les Russes, entre eux. Ainsi, nous, créoles canadiens-français, nous sommes à cheval sur le petit nord et la région tempérée, site éminemment favorable à la constitution physique, tant de l'homme que de la bête. A deux degrés de nous, vers le pôle, il fait trop froid ; a trois degrés au sud, la température est accablante. Les créoles français des Antilles ne nous ressemblent pas plus qu'un Provençal ne ressemble à un Normand.

Sous le ciel brûlant du tropique, les exhalaisons du sol, les pluies incessantes de l'hiver et mille causes particulières à ces climats, abattent les forces de l'individu, le réduisent à l'état de "créole créolisant," et s'opposent en fin de compte au développement de la race.

Chez nous, l'hiver, qui nous impose le casque et les mitaines, accroît nos ressources physiques, au lieu de les amoindrir.

Ces vérités, si simples, n'ont pas cours en Europe. A nous de les y répandre.....mais, hélas ! notre presse n'atteint pas si loin.

Que n'a-t-on pas écrit à notre sujet ? Traités en Esquimaux par les uns, relégués dans la catégorie des sous-races par les autres, nous comparaissons fréquemment devant le tribunal d'une certaine science, qui rend ses arrêts d'après les cancans de voyageurs inventifs, ou sur des raisonnements que faussent les préjugés.

Celui-ci remarque que les Canadiens-français ont le teint basané ; cet autre est surpris de leur pâleur, mais il l'explique par l'usage des poêles de fonte, que, dit-il, nous chauffons à outrance.

En voici un troisième qui constate que notre nourriture se compose, presque exclusivement, de laitage et de légumes. Plus loin, on démontre qu'il n'en peut être autrement, vu le grand nombre de jeûnes que la religion catholique nous prescrit. Maigres, flûets, petits de taille, tel est le portrait. Cela est si vrai que, lorsqu'il s'est agi de construire le Grand-Tronc, nous n'avons pu fournir que des hommes en état de travailler par demi-journées ! Des créoles créolisant !

Que deviennent donc nos habitants, nos voyageurs, nos coureurs de bois ? L'histoire du Canada se refait en Europe sur un modèle en raccourci.

S'il est un endroit au monde où l'on mange copieusement, et d'excellentes viandes, c'est ici. Cette abondance date de plus de deux siècles. En nous comparant, du haut en bas de l'échelle, avec les populations de l'Europe, nous l'emportons de cinquante par cent, sinon davantage, sous ce rapport.

Pour la force musculaire, la vitalité, la somme de résistance que nous pouvons opposer à la fatigue, nous dépassons la mesure ordinaire.

Dans toutes nos luttes où la vigueur physique a dû se manifester, nous avons éclipsé les hommes des autres origines.

Nous étions, il y a un siècle, soixante-et-dix mille âmes. Nous sommes maintenant un million et demi : vingt-cinq fois plus que nous n'étions, sans avoir reçu de secours du dehors. Des familles de quinze, vingt et vingt-cinq enfants se rencontrent dans toutes nos paroisses — le vingt-sixième, on le donne au curé, qui l'adopte et le fait instruire. Charlevoix écrivait, il y a cent cinquante ans : " Dieu répand sur les mariages, dans ce pays, la bénédiction qu'il répandait sur ceux des patriarches "

Pareille source de vitalité ne peut exister que chez des individus physiquement parfaits.

Un écrivain qui porte un nom retentissant, M. Duvergier de Hauranne, a classifié les deux races qui peuplent le Canada. Sa méthode est neuve : Petits hommes, amaigris, souffreteux, noirs — *Français* ; beaux garçons, grands, replets, vigoureux, teint animé — *Anglais*.

Liseurs de romans, nourris d'idées en l'air, les sept-huitièmes des touristes qui nous entrevoient, ne prennent pas la peine de nous tâter le poulx. On leur opposerait tous les fiers-à-bras célébrés par Montpetit, qu'ils persisteraient encore à méconnaître les nerfs et les muscles des Canadiens !

La Mère de l'Incarnation disait, il y a juste deux cents ans : " Cela est étonnant de voir le grand nombre d'enfants, très-beaux et bien faits, sans aucune difformité corporelle." M. Aubert de la Chesnaie, quelques années plus tard, s'exprimait ainsi : " Les Français du Canada sont de corps bien faits, agiles, vigoureux, jouissant d'une parfaite santé, capables de soutenir toutes sortes de fatigues, et belliqueux ; ce qui a fait que les armateurs français, pendant la dernière guerre, ont toujours donné le quart de plus de paie aux Français-canadiens qu'aux Français de l'Europe. Toutes ces avantageuses qualités corporelles, dans les Canadiens-français, viennent de ce qu'ils sont nés dans un pays d'un bon air, nourris de bonne nourriture et abondante ; qu'ils ont la liberté de s'exercer, dès l'enfance, à la pêche, à la chasse et dans les voyages en canot, où il y a beaucoup d'exercice." Vers le même temps, Bacqueville de la Potherie disait la même chose.

Ainsi, après soixante ans d'existence au Canada, la race française se ressentait déjà considérablement de l'heureuse influence du pays.

Un peu plus tard, vers l'époque de la conquête, Bougainville observe que nous surpassons de beaucoup nos ancêtres, dans les exercices fatigants et dans les longs voyages.

Depuis lors, les Anglais et les Américains ont toujours préféré nos voyageurs à ceux des autres nationalités. Les explorateurs, comme Carver, Franchère, Simpson, Franklin, n'ont confié leur sort qu'à nos compatriotes, pour des entreprises qui, aujourd'hui encore, effraient l'imagination. Au moment où j'écris, le *Canadian Illustrated News* proclame la nécessité de recourir à l'aide des Canadiens-français, si l'on persiste à vouloir

atteindre le pôle nord. Ce journal constate, avec tous ceux qui ont lu les récits d'expéditions de ce genre, que les Européens faiblissent régulièrement à un point nommé du voyage, où nos gens commenceraient à peine à trouver le temps dur, suivant leur expression. De pareils témoignages, venant de ceux qui nous connaissent, valent mieux que les théories conçues à quinze cents lieues de nous.

Tant que l'on ne nous transportera pas à la Havane, sous la ligne, dans les pays où fleurit l'oranger, les créoles créolisant seront inconnus parmi nous.

Disons avec M. Ferland, notre historien : "Se formant sous un climat sain, quoique rigoureux, menant une vie frugale, éprouvée par les travaux de la terre, par les fatigues des voyages, par les dangers de la guerre, la population du Canada se développe forte et vigoureuse. Les constitutions affaiblies succombaient sous ces rudes épreuves, tandis que les individus à tempérament robuste résistaient, et devenaient les fondateurs de races acclimatées et vivaces."

Charlevoix dit : "Tout est ici de belle taille et le plus beau sang du monde, dans les deux sexes." Cent ans plus tard, M. Pavre parle tout autrement : "Un long séjour en Amérique, dit-il, a fait perdre au créole canadien les vives couleurs de sa carnation. Son teint a pris une nuance d'un gris foncé. Ses cheveux noirs tombent à plat sur ses tempes, comme ceux de l'Indien. Nous ne reconnaissons plus en lui le type européen, encore moins la race gauloise."

Et tout ce déploiement d'imagination est fait pour soutenir une théorie, à savoir : que l'Européen transplanté en Amérique doit nécessairement produire des sauvages !

Grande dispute au delà de l'Atlantique, à notre sujet. Les uns ne voient en nous que des métis ; les autres nous classent encore parmi les blancs, mais à condition qu'on leur permettra de dire que nous sommes dégénérés et que la race s'éteint ; une troisième école prétend que les Anglais ont seuls le privilège de subsister et de multiplier dans les colonies.

Tandis que la science nous étudie, rien ne nous empêche de continuer à vivre, et à jouir de la constitution physique dont le ciel nous a si libéralement doués.

HISTOIRE

DE LA

COLONIE FRANÇAISE EN CANADA

II

Viennent ensuite les entreprises qui ont suivi les tentatives de Jacques Cartier.

Dans un chapitre particulier sur la première occupation de l'Acadie, à Port Royal, par le Baron de Poutrincourt et son fils, nous avons une analyse succincte du brillant narrateur de l'expédition, Marc Lescarbot, avocat au Parlement de Paris, grand ami du commandant. Lescarbot nous a laissé près de dix volumes, écrits avec talent, mais qui sont empreints de l'esprit frondeur de l'époque, et de préjugés contre les religieux de la Compagnie de Jésus. M. Faillon le cite ; mais en même temps, à chaque page, il lui oppose le récit du P. Biard, fait exprès pour servir de réponse aux allégations passionnées de Lescarbot. M. Faillon ne manque pas d'attribuer la plus grande autorité au missionnaire, et de reconnaître en lui un esprit droit, un caractère sincère et le véritable zèle apostolique.

Il passe ensuite à tout ce qui concerne les voyages de Champlain, dont il analyse les relations de 1603 à 1635. Il n'y a pas d'histoire du Canada qui ait consacré autant de place aux œuvres de Champlain en Amérique. Il aime aussi à répéter les éloges que lui ont données ses contemporains, comme M. de la Chesnaye, qui disait : "Champlain était très-propre à assurer le succès de l'établissement de Québec ; il était d'un courage à toute épreuve, d'une grande expérience, d'un sens droit, d'une piété sincère et solide, et sa constitution robuste le rendait d'ailleurs infatigable au travail, capable de résister au froid et au chaud, à la faim."

Il explique son récit par la concordance de quatre auteurs différents : Marc Lescarbot, le P. Leclercq, le P. Sagard, la relation des PP. Jésuites ; il ne néglige aucune occasion de faire ressortir ses bonnes qualités ; de plus, il justifie, en général,

toutes ses mesures. Il est vrai pourtant qu'il cite, du P. Charlevoix, un passage où celui-ci désapprouve l'intervention armée de Champlain dans les querelles des nations sauvages (1), mais c'est aussi le sentiment de l'excellent auteur du Cours d'histoire du Canada, M. Ferland (2).

Champlain, pour correspondre aux vues des rois de France, devait veiller aux intérêts de la religion, et assurer l'établissement de la colonie.

Dans l'exécution d'une si belle entreprise, il rencontra de grands obstacles, que M. Faillon expose avec beaucoup de clarté.

D'abord, il fallait lutter contre l'avidité des membres de la Compagnie, qui ne s'occupaient absolument que de la traite avec les sauvages et des intérêts du commerce.

Puis, les employés, entraînés par l'exemple des sauvages, les surpassaient bientôt dans leurs vices et les scandalisaient à leur tour.

Mais les grands obstacles venaient de la présence des Huguenots, qui tenaient plusieurs des principaux emplois de la Compagnie. Ennemis jurés de la religion catholique, ils contre-carraient les missionnaires et s'efforçaient de corrompre la foi des nouveaux convertis.

Enfin, les sauvages n'avaient d'intelligence que pour les choses matérielles, et se laissaient facilement décourager.

M. Faillon nous montre que Champlain ne se laissa pas abattre par ces difficultés. Lorsqu'il était arrêté dans les efforts de son zèle pour la conversion des sauvages, il repassait aussitôt en Europe, pour exposer l'état des choses, et pour se faire donner un appui et des injonctions plus formelles. C'est ainsi qu'il traversa la mer près de quinze fois, de 1607 à 1635.

Bien qu'éclairé sur ces difficultés, le gouvernement n'accorda d'abord qu'une partie des demandes de Champlain, sans prendre de décision contre les réformés. Mais ces moyens ayant été reconnus insuffisants, le grand cardinal Richelieu entra tout à fait dans les vues de Champlain. Il ordonna d'exclure entièrement les Huguenots de la société, qu'il établit sur une nouvelle base, sous le titre de *Compagnie de la Nouvelle-France*. Il fut décidé que la Compagnie ferait passer dans la colonie au

(1) Histoire de la Nouvelle-France, tome III, page 200.

(2) tome Ier, page 148, etc.

moins 300 hommes. Elle promettait d'y en envoyer 4000 en 15 ans; elle devait nourrir ces colons pendant 3 ans et ensuite leur donner des terres; elle ne recevrait que des catholiques et nommerait trois ecclésiastiques par chaque habitation (1).

Or, les Huguenots, se trouvant exclus par ces dispositions, excitèrent aussitôt les Anglais à s'emparer de Québec. Deux Français, d'origine écossaise, David et Thomas Kertk, se mirent à la tête d'une expédition qui, de 1626 à 1629, pénétra dans le St. Laurent, brûlant des postes, interceptant les communications. Ils finirent par s'emparer de Québec, le 19 Juillet; mais déjà un traité de paix était signé à Suse entre la France et l'Angleterre.

Champlain, revenu aussitôt en France, fait valoir ses droits et l'antériorité du traité de Suse à la reddition de Québec. Il obtient gain de cause; et en mémoire du fait, aussitôt après le retour de la colonie française, en 1632, il fait élever la chapelle de Notre-Dame de la Recouvrance.

M. Faillon, après avoir décrit les principaux événements qui se passèrent dans la Nouvelle-France, jusqu'à la mort de Champlain, en 1635, énumère les obstacles que présentait l'établissement d'une colonie en Amérique.

François I y avait renoncé, après l'envoi de six expéditions; ses successeurs, de 1547 à 1600, avaient été mal secondés par des spéculateurs sans souci du bien des âmes. Au commencement du XVIIe siècle, se présentent des hommes dévoués, parmi lesquels Champlain brille au premier rang. Mais, après vingt années d'efforts, Champlain ne voyait à Québec, en 1629, que quelques familles de colons bien établis et affectionnés au sol.

D'où venait cet insuccès? Il venait de bien des causes, dont plusieurs nous échappent encore aujourd'hui. En voici quelques-unes, parmi les principales, qui suffiront pour tout expliquer: d'abord, le froid excessif, qui semblait rendre le pays à jamais inhabitable. Les nouveaux arrivés, ne trouvant ni maisons, ni abris, ni chemins, ni moyens de transport, étaient soumis à des épreuves désespérantes. C'est ce que remarquent les auteurs du temps: *La relation de 1635 des PP. Jésuites, Les-carbot, Thevet*, en son ouvrage sur *la France Antarctique*; l'historien de l'établissement de Baltimore. Ce dernier fait observer que le climat au-dessus du 40e degré de latitude, était regardé comme trop rude pour des *constitutions anglaises*.

(1) Daté du siège de la Rochelle, 1628.

Un second obstacle venait de l'interdiction du commerce faite aux colons ; la compagnie des associés en ayant le monopole.

Enfin l'agriculture était si difficile, dans ces commencements, qu'elle ne pouvait rémunérer les travailleurs.

Pour avoir un établissement, il fallait de grands secours de la mère-patrie, mais des secours constants, persévérants et tout à fait désintéressés. De plus, il fallait des colons guidés par l'esprit de sacrifice et de dévouement, déterminés à tout affronter, non-seulement les rigueurs du climat et les privations, mais des dangers extrêmes ; car on avait à lutter contre des peuplades nombreuses, implacables et fournies abondamment d'armes à feu par les établissements de la Nouvelle-Angleterre et de la Nouvelle-Orange.

Or, après la mort de Champlain, quand tout semblait désespéré, le Seigneur vient en aide à la jeune colonie, et lui procure des ressources inattendues. Des hommes de foi et de dévouement se décident à fournir les moyens d'une nouvelle entreprise ; en même temps des héros s'offrent pour les secourir, et assurer l'établissement de la religion en ces contrées inhospitalières.

Il est intéressant de voir les circonstances de ce fait, circonstances dont le caractère merveilleux, et même surnaturel, est appuyé sur des preuves incontestables.

M. Faillon les a recueillies dans des documents avant lui explorés.

III

Champlain, le grand champion de l'établissement du règne de Dieu en ces contrées, était mort le 25 décembre 1635. Quelques semaines après, le 2 février 1636, un pieux gentilhomme de la Flèche, M. de la Dauversière, étant en prières, reçoit l'avis de fonder un établissement à une certaine distance de Québec, pour couvrir les voies qui conduisaient au centre de la colonie française, et la rapprocher des populations qu'on voulait gagner à soi et convertir. L'endroit où il doit fixer ce nouveau poste, lui est montré de la manière la plus claire et la plus distincte, et il lui est dit, en même temps, qu'il doit songer à y envoyer une compagnie d'hospitalières. Cet avis lui fut réitéré plusieurs fois, avant que l'œuvre fût en voie d'exécution.

Mais, il n'était pas le seul qui eût reçu cette injonction. Le

même jour, un jeune ecclésiastique, qu'il ne connaissait pas, M. Olier, alors âgé de vingt-six ans, établi à Vaugirard avec quelques prêtres, est averti qu'il doit s'occuper de fonder un établissement au Canada, pour le bien de la religion, mais dans un endroit qui lui est montré de la manière la plus distincte. En même temps, il lui est enjoint d'établir une compagnie de prêtres qui devront prendre soin des intérêts spirituels de l'entreprise.

Or, dans ces deux révélations, faites le même jour, il s'agissait de la même œuvre ; l'endroit indiqué était le même ; et il était ordonné, à l'un des serviteurs de Dieu, d'établir une société d'hospitalières pour l'assistance matérielle ; à l'autre, une compagnie de prêtres pour l'assistance spirituelle des colons.

Un certain temps fut employé de part et d'autre à préparer la réalisation de ce dessein. Cinq années après, chacun des deux élus de la providence eut fortuitement la pensée de se rendre à Meudon, chez le garde des sceaux, pour l'entretenir d'intérêts particuliers. M. Olier attendait son audience dans la galerie du château, lorsqu'il voit venir à lui M. de la Dauversière.

Ces deux hommes se voyaient pour la première fois ; mais, avertis de leur vocation et de leur mission commune, ils se saluent par leurs noms et tombent dans les bras l'un de l'autre, en bénissant le Seigneur de cette rencontre merveilleuse.

—*A continuer.*

VERCINGETORIX

SOUVENIRS DE LA CONQUÊTE DES GAULES PAR J. CÉSAR

(53-52 av. J. C.)

AVANT-PROPOS

C'est en regardant bien loin dans le passé que la pensée m'est venue d'écrire cette *histoire*—car Vercingétorix appartiendra ici beaucoup plus à l'histoire qu'au roman. J'essaierai de copier cette grande figure, telle que Tite-Live, telle que César, son ennemi, telle que Strabon et Plutarque nous l'ont peinte ; me gardant d'y rien ajouter, par crainte d'en atténuer l'expression ou l'héroïque beauté.

Mais je vois déjà de jolies lèvres s'allonger dans une petite moue, qui ne peut pourtant pas arriver à rendre laide la charmante lectrice que j'aime à me supposer, et je l'entends murmurer :—L'histoire est toujours ennuyeuse. Et de l'histoire du temps des Gaules, encore ! Ça promet d'être bien amusant !...

Allons ! ne vous empressez pas de rejeter ma nouvelle. Je vous promets de vous intéresser et de vous émouvoir, si vous avez le cœur bien placé ; et je n'ai pas l'impertinence d'en douter !... Puis, je vous dirai que c'est de l'histoire, à la vérité, mais de l'histoire de votre pays ; que Vercingétorix est un ancêtre ; qu'il était audacieux et beau comme l'ange déchu ; mais que s'il est tombé, lui, ce fut pour sauver vos pères de la servitude, vos mères du désespoir ; enfin que sa grande âme a tressailli délicieusement au souffle embaumé de l'amour, comme la feuille argentée du bouleau murmure et frémit doucement sous les baisers de la brise, comme la lyre soupire harmonieusement sous les doigts roses de l'Inspiration. Je vous dirai encore : s'il est vrai que l'histoire écrite par de vieux hommes à lunettes vertes ou bleues—la couleur n'y fait rien, quand il y a lunettes—très-savants, très-goutteux, très-profonds et très-sérieux, possédant généralement plus de sagesse que de cheveux, plus de rides que de grâces, vous

est apparue jusqu'à présent comme une chaîne de montagnes sombres, abruptes, pleines de précipices, à travers lesquelles on ne chemine que difficilement, par d'étroits sentiers toujours embarrassés de ronces et de pierres meurtrières, c'est parce que vous ne l'avez regardée que de loin. Si, au prix d'un peu de fatigue, vous aviez eu le courage de vous rapprocher, vous auriez bientôt trouvé les chemins plus spacieux ; vous auriez découvert avec surprise de délicieuses retraites ; vous vous seriez souvent arrêtée pour rêver, ou pour vous souvenir, au seuil de quelque grotte pittoresque, à l'entrée de quelque val poétique ou sur le bord de quelque frais ruisseau...! Si vous saviez, aussi, quels parfums suaves on respire sur ces hauteurs, quelles fleurs miraculeuses de beauté, inconnues du vulgaire, s'épanouissent sur ces grands sommets...!

Mais vous souriez, en secouant la tête ; je ne vous vous ai pas convaincue. Eh bien ! chère nonchalante, je vais faire le voyage pour vous ; j'irai jusqu'aux montagnes bleues de ce lointain horizon, tout là bas, au delà de notre ère, parce que c'est là que s'épanouissent les plus belles fleurs ; j'en ferai un gros faisceau, que je vous apporterai. Je vous demande seulement la permission de mêler quelques feuilles de chêne aux lis de la vallée et aux roses du coteau, que je vais aller cueillir pour vous. Ma gerbe n'en aura pas moins bon air, vous le verrez ; aussi, compté-je, à mon retour, sur l'un de vos plus charmants sourires. Que voulez-vous ?—*Ambitio sua perdidit hominem.*

A. DE V.

VERCINGETORIX

NOUVELLE HISTORIQUE DEVANT SERVIR D'INTRODUCTION A L'HISTOIRE
ROMANTIQUE DES FRANÇAIS

PAR

ALFRED DE VERVINS

I

AU BORD DE L'ÉTANG

En ce temps-là, le proconsul de la Narbonnaise était Apollonius. Il devait cette grande situation à son mérite, car il avait commandé avec succès quatre légions, lors de la première invasion des Gaules ; à sa haute naissance : il était allié à ce que Rome avait de plus illustre dans son Patriciat ; et enfin, à la protection de César, qui, disait-on, aimait et devait épouser Octavia, sa fille unique. Elle avait dix-huit ans, et ses vertus, autant que sa naissance, sa beauté et ses richesses, la rendaient digne d'une aussi haute alliance.

Il n'était pas possible, en effet, de voir une mortelle plus majestueuse et d'une beauté plus accomplie. Son instruction, ou plutôt son érudition, à cette époque savante, égalait son esprit et ses charmes. Rien ne pourrait exprimer la grâce, l'espèce de parfum suave qui se dégageait comme par effluve de tout son être, d'une perfection quasi divine ! — La suite de cette histoire nous apprendra à connaître son cœur.

Le proconsul habitait Narbonne ; mais Octavia résidait le plus souvent dans une villa superbe, que son père avait fait élever, à l'est de la ville, sur le bord de l'un de ces grands étangs, que Rome avait fait endiguer, lorsque la grande république établit sa première colonie dans la Narbonnaise.

La splendide demeure se dressait, d'un côté, sur un large perron, auquel on arrivait par vingt degrés de marbre rose ; et de l'autre côté, elle se mirait dans le petit lac formé par les étangs.

A l'ouest, c'est-à-dire du côté du perron, s'étendaient d'immenses jardins, où les plantes exotiques, apportées à grands frais des plus lointaines contrées de l'Orient, mariaient leurs larges feuilles ou leurs tiges élancées à toutes les fleurs de la flore européenne. Des bosquets de bois odorants, comme l'acacia, l'oranger et le magnolia, réunissaient les jardins aux pièces d'eau, qu'animaient des essaims de cygnes et qu'encadraient, à l'horizon, le feuillage vert et les troncs gris d'une vaste forêt.

Des joncs et des roseaux, qui se balançaient gracieusement à tous les souffles du vent, semblaient constamment murmurer, sur les rives, quelque chant doux et mystérieux.

Par une belle nuit du mois d'août de l'an 53 avant notre ère, Octavia, la belle Romaine, se tournait sur sa couche, appelant en vain le sommeil et s'impatientant, la fière patricienne, de ce qu'il n'obéissait pas!—Morphée (1) avait probablement affaire ailleurs. Mais en revanche, Phébée (2) dardait ses plus purs regards sur l'étang, qu'ils faisaient étinceler comme un plateau d'argent. Des millions d'étoiles flamboyaient au firmament bleu, et le silence de cette belle nuit n'était troublé que par le cri strident, jeté au loin, sous le couvert des grands bois, par le corbeau ou par l'orfraie. Quelquefois, un cygne endormi se réveillait soudain, redressait son long cou, semblait écouter pendant une minute, l'œil inquiet et grand ouvert. glissait silencieusement sur l'eau, s'arrêtait au bout de quinze ou vingt coudées, écoutait encore.....puis replaçait sa tête sous son aile, et se rendormait.

Alors sous le manteau de Niobé (3) tout redevenait immobile, calme et silencieux.

Tout-à-coup, des sons harmonieux et doux, comme si le divin Apollon lui-même eût préludé à quelque céleste rêverie sur sa lyre, s'élevèrent d'entre les roseaux. Puis, une voix d'une pureté infinie dans ses notes hautes, pleine, vibrante, d'un timbre admirable dans le médium, commença un chant d'amour, auquel l'accompagnement du cruit (4) gaélique donnait des accents si tendres, et quelquefois si plaintifs, que toute la phalange ailée du lac accourut auprès du bord, tandis que les

(1) Le dieu du sommeil. (2) La lune. (3) La nuit.

(4) Espèce de viole, presque carrée, à quatre cordes, appelée *rotta* en français, *rotta* en latin, *cruit* en gaélique, *crowdā* en kimrique. La harpe, dont jouaient aussi nos pères dès ce temps-là, s'appelait en gaélique *telen* ou *tehn*.

roseaux cessaient leurs mystérieux murmures et que Diane (1) elle-même semblait écouter !

Cependant, aux premiers accords de la viole gauloise, la fille du proconsul se dressa vivement sur son lit. La nuit précédente elle avait entendu déjà cette voix, dont la mélodie et les accents sympathiques n'auraient pu être dépassés par Orphée (2).

Tant que dura le chant, elle resta immobile, prêtant avidement l'oreille à la poésie d'une plainte et à l'expression d'un amour, dont chaque vers arrivait à elle comme des papillons au corsage d'or, aux ailes d'azur, portés du lac à sa croisée sur des flots d'harmonie. — Enfin, la voix se tut, comme s'éteint la brise, dans un soupir !..... L'extase finit, le charme parut se rompre ! La fiancée de César eut un geste hautain et heurta nerveusement son timbre. Il vibrait encore, quand un esclave parut. — Va chercher, lui dit-elle, le barbare (3) qui vient de chanter sur le bord de l'étang, et amène-le ici. — L'esclave sortit.

Quelques minutes s'étaient écoulées, Octavia, drapée dans une longue tunique de couleur pourpre lamée d'or, les épaules inondées des flots ruisselants de son opulente chevelure, les bras croisés sur son sein, dans une attitude si altière qu'elle semblait presque menaçante, se tenait dans la baie illuminée de la grande fenêtre de sa chambre, quand celui qu'elle avait demandé y fut introduit. La nuit était si claire, les rayons dont la lune inondait l'appartement et l'étang, étaient si lumineux, que la jeune fille put distinguer jusqu'à la nuance des cheveux de son nocturne visiteur. Elle fut frappée de l'air de noblesse et de véritable grandeur, qui relevait une beauté que de pauvres vêtements atténuaient à peine ; car ni ses *braies*, ni sa *saie*, de différentes couleurs, mais faites de l'étoffe la plus grossière et la plus commune, ne pouvaient dissimuler la richesse de sa taille, la pureté de son front, la perfection d'un galbe qui, sous les pâles lueurs de la lune, semblait le masque de marbre d'un Antinoüs ou d'un Apollon de Phidias. Ses yeux étaient en même temps fiers et doux, et ses cheveux châtaîns retom-

(1) *Diane* et *Phébé* ne sont qu'une même divinité. Le nom de *Diane* lui est donné le plus souvent quand elle préside à la chasse ; nous l'avons employé ici pour éviter une répétition.

(2) Orphée charmait les animaux et même les rochers par la douceur de ses chants.

(3) Les Romains appelaient barbares tous les peuples qui n'étaient pas Grecs ou Latins.

baient en une profusion de boucles autour de son beau visage, qui n'accusait pas plus de vingt-deux ou vingt-trois ans.

Ses mains très-blanches et très-soignées, quand son costume était celui d'un homme du peuple, ainsi que l'absence de toute arme et de tout ornement d'or ou d'argent—ornements que les Gaulois aimaient tant — firent supposer à Octavia qu'elle avait devant elle l'un de ces bardes qui, renonçant dès lors à leurs fonctions jadis sacrées, venaient dans les festins, chez les grands, chanter leurs poésies. Son irritation devint de la colère ; car elle s'attendait à voir au moins un chevalier, et ce n'était qu'un homme de la plus infime condition, qui osait mêler le nom d'Octavia à ses chants amoureux !.....

— Qui es-tu ? lui demanda-t-elle avec hauteur.

Il devina probablement ses pensées ; car, après s'être incliné devant la jeune femme, avec un mélange de grâce et de dignité qui l'étonnèrent, il lui répondit fièrement : — Un homme libre !

— Et qui a pu, reprit-elle, te donner l'audace de me nommer dans tes injurieuses invocations ?

— L'amour que tu m'inspires ! fit-il, sans hésitation et sans trouble.

— Insolent ! s'écria-t-elle, en faisant brusquement un pas, pour se rapprocher du timbre qui appelait ses gens ; car l'esclave qui avait introduit le Gaulois s'était retiré.

Le jeune homme l'arrêta d'un geste respectueux et lui dit :

— Que veux-tu ?

— Te faire punir ! répartit-elle ; car l'amour d'un homme tel que toi, est une injure pour la fille de ton proconsul ! Et elle voulut passer outre.

Alors, lui, la repoussant doucement, mais avec une force irrésistible, jusqu'à la fenêtre, la considéra silencieusement pendant quelques secondes ; puis, se reculant et fléchissant un genou devant elle : — Je n'ai pas de proconsul, dit-il, puisque je suis un homme libre ; mais si mon amour t'offense, n'appelle point d'esclaves pour me punir, ordonne-moi de mourir et je t'obéirai.

L'accent de sincérité et la soumission triste du jeune Gaulois n'émurent pas encore Octavia, mais firent tomber sa colère. Elle reprit presque avec bonté : — Je ne veux point que tu meures, mais je t'ordonne de m'oublier et de t'éloigner.

— J'aime mieux mourir ! fit-il, avec l'inflexion grave que le désespoir donne à la voix, et il se releva comme pour sortir.

— Je ne veux pas que tu meures, et je t'ordonne de m'oublier et de fuir ! répéta-t-elle avec impatience ; parce que mon père a laissé dix princes (1) dans cette maison, et si l'un d'eux soupçonnait ton audace.....

— Je ne crains que ta colère — interrompit-il. Puis il ajouta, avec un sourire de tranquille défi : — J'ai combattu des princes et des comtes (2) de ton pays, et ceux que j'ai combattus sont morts !..... As-tu jamais vu aux arènes un troupeau de loups, si nombreux qu'il fût, assaillir et déchirer un lion ? Les Romains sont des loups ! Un Gaulois est un lion !... En proférant ces dernières paroles, ses narines se dilatèrent, ses yeux, si doux naguère, étincelèrent d'une lueur fauve, et ses dents, taillées en pointes, apparurent sous sa lèvre contractée par la haine et relevée par le dédain.

Comment expliquer qu'Octavia, la fille du proconsul de Rome dans la Narbonnaise, ne pût se dispenser de le regarder avec admiration, quand sa haine des Romains jaillit en quelque sorte de toute la personne du beau Gaulois ?

Il y eut un silence, après lequel la jeune fille lui dit : — Tu es donc un guerrier ?

— Ne t'ai-je pas dit, répondit-il, de sa voix harmonieuse comme un chant, quand elle ne vibrait pas comme une trompette de guerre, que j'étais un homme libre ? Or, quand l'étranger foule le sol national, tous les hommes libres ne sont-ils pas des guerriers ?.....

Elle n'osa pas lui adresser une question plus précise. Peut-être craignait-elle d'apprendre qu'il était l'un des plus humbles dans l'armée des Barbares.

— Comment se fait-il, lui demanda-t-elle, pour donner un autre cours à ses pensées, que tu parles le latin aussi purement qu'on le fait au Latium ?

— Une partie de ma jeunesse s'est écoulée à Rome, répondit-il.

— Ton père était donc..... esclave ? interrogea-t-elle encore, mais avec hésitation, tremblant qu'il ne répondît affirmativement.

Il parut hésiter à son tour ; quelque chose d'indéfinissable,

(1) On appelait Prince (*Prinzepts*) dans les légions romaines, les soldats du premier rang.

(2) On appelait Comtes (dérivé de *Comes*, compagnon) les soldats du 2^e rang, qui étaient en effet les compagnons des Princes. — Les légions étaient formées sur 5 rangs.

comme un sourire mêlé à une pensée ou à un souvenir amer et douloureux, glissa sur ses lèvres, et il dit tristement : — Mon père a été mis à mort par ses frères, avant que j'allasse à Rome, et à une époque où le nom seul de ma nation terrifiait le Sénat, et faisait fermer les portes de l'orgueilleuse cité qui t'avu naître. — Mais tu ne peux te le rappeler : il y a si longtemps !

— Oh ! je m'en souviens ; il y a douze ans, on avait proclamé la patrie en danger parce que les Arvernes... Tu es donc Arverne ?

— Oui, dit-il, je suis Arverne. Et comme s'il eût redouté d'autres questions, auxquelles il avait peut-être résolu de ne pas répondre, il prit la main de la jeune fille, et avec des inflexions de voix d'une douceur et d'une tendresse inexprimables, avec un regard qui glissa sur le front de celle qu'il aimait comme une caresse : — Dois-je mourir, ou dois-je te revoir ? demanda-t-il.

— Va-t-en ! fit-elle en détournant la tête, mais en oubliant de lui retirer sa main.

Ses lèvres n'osèrent pas l'effleurer, mais il courba son front jusqu'à la toucher, puis il sortit.

II

LES COLLIERS-D'OR.

Après une chaude journée, passée en longues rêveries pour Octavia, la nuit était revenue : une nuit tiède et parfumée, comme le sont les nuits d'Italie et de Provence ; une nuit sereine et poétique, silencieuse et recueillie, après les feux ardents du jour, comme est silencieuse et recueillie la face du chérubin voilant son front de ses grandes ailes, pour n'être pas ébloui par les rayonnements du Très-Haut !

Comme la veille, la villa mirait ses marbres de Paros et ses colonnes de jaspé dans l'étang, qui brillait auprès des bois comme un manteau de satin dans l'ombre. Les cygnes, réunis dans une crique de roseaux, sommeillaient, et du haut d'un peuplier, un rossignol buvait à pleine gorge l'air pur de cette belle nuit, et le renvoyait au ciel en trilles harmonieuses et en roulades sans fin !

Il était près de la mi-nuit. Depuis longtemps toutes lumières et tous bruits s'étaient éteints dans la villa, quand un loup, qui se désaltérait au bord de l'eau, releva vivement la tête, jeta un aboi sourd et s'enfuit précipitamment sous bois.

Presqu'aussitôt émergea sur la chaussée, en plein rayon, le jeune Gaulois que la fille d'Apollonius avait reçu la veille. Il

était facilement reconnaissable à sa démarche pleine de noblesse, à sa longue chevelure, à ses pauvres vêtements et au crû qu'il portait.

Il avait parcouru moins de cent verges, quand un autre homme sortit de la forêt. C'était une sorte de géant, armé du gai (1) national, et qui semblait avoir voulu personnifier cette maxime, l'ambition des guerriers Gaulois de ce temps : "Eblouir ses amis, terrifier ses ennemis !"

En effet, sa saie (2) et ses braies (3) étaient faites de l'étoffe la plus précieuse qu'on fabriquât à Massalie, de couleurs éclatantes et relevées de nombreuses broderies en corail (4) ; ses bras musculeux étaient ornés de plusieurs bracelets d'or, enrichis de grenats artistement taillés et incrustés dans le métal ; une lourde chaîne d'or faisait deux rangs sur sa poitrine, et un cercle du même métal lui ceignait le front et retenait ses cheveux disposés en crinière au sommet de la tête ; une longue épée pendait à son côté ; une peau d'urus (5), couverte de son poil à l'extérieur, mais soigneusement tannée et préparée à l'intérieur, ce qui la faisait blanche et souple comme une chape de laine, flottait sur ses épaules ; son menton était soigneusement rasé, mais ses grosses moustaches rousses (6), ses énormes sourcils et sa taille gigantesque lui donnaient un aspect formidable.

Cet homme était, son costume l'indique, ce que chez nos pères on appelait un chevalier ou un collier-d'or.

Si l'ombre eût été moins épaisse sous la feuillée, on aurait pu voir, sous les premiers arbres de la forêt, huit ou dix autres colliers-d'or : les uns debout, devisant gaiement entre eux, appuyés sur leurs redoutables gais ; les autres, paresseusement étendus sur le gazon et rêvant ou souriant à la beauté des cieux, qu'ils entrevoyaient à travers les branches.

(1) Le *Gai* était l'épée gauloise, arme terrible, d'après César, dans la main d'un Gaël. — Les Romains l'adoptèrent en le modifiant ; ils en firent une arme de jet, qu'ils appelèrent *gæsum*, dont on arma les légions.

(2) Pantalou, d'où le nom de *Gallia-braccata*, donné à la portion des Gaules qui le portait.

(3) N'était autre chose que la blouse, le vêtement national de la France actuelle.

(4) Le plus beau corail, dans l'antiquité, se pêchait en Gaule, aux environs des îles d'Hyères. Les Gaulois en faisaient un commerce important.

(5) Taureau sauvage, d'une taille gigantesque, qui a disparu de nos forêts et qu'on ne retrouve plus qu'en Lithuanie.

(6) Les Gaulois se teignaient les cheveux et la barbe en rouge, à l'aide d'une dissolution de chaux, dans le but de se donner un aspect plus terrible

Lorsque l'homme au crûit, après avoir traversé la chaussée, arriva au pied du peuplier voisin de la villa, au faite duquel chantait le rossignol, il s'arrêta. Le collier-d'or qui le suivait de loin disparut au même moment. On eût dit — et c'était peut-être en effet — un serviteur qui s'embusquait pour veiller sur son maître, ou plutôt sur son chef; car un collier-d'or ne pouvait pas avoir de *maître*.

Après avoir regardé pendant quelques instants les fenêtres de l'appartement d'Octavia, le jeune Gaulois s'appuya au tronc de l'arbre, et les yeux toujours fixés sur le palais, il tira distraitement quelques accords de son crûit, puis il se tut et parut tomber dans une profonde rêverie. Un bruit, dont il ne se rendait pas compte d'abord, l'arracha tout-à-coup à ses méditations. Il écouta!..... Quelqu'un s'avancait avec précaution entre les roseaux. — Il attendit... Les tiges flexibles qui lui faisaient un rideau s'écartèrent, et Octavia lui apparut! — Sa surprise fut si grande et son émotion si profonde, qu'il tomba sur ses genoux, sans pouvoir articuler un mot. Il ne put qu'élever les mains vers elle, en lui adressant un regard plein de reconnaissance et d'amour.

— Pourquoi es-tu revenu? lui dit-elle, et son regard était aussi expressif que celui du Gaulois, mais ses traits charmants étaient contractés par la douleur. Il ignorait que souvent l'amour se traduit par des larmes, et que dans les grandes âmes surtout, ce sentiment délicieux s'introduit presque toujours violemment. Il cause une sorte d'émoi pénible, douloureux et doux, indéfinissable! Il semblerait que quelque chose se brise dans le cœur, qui bat désordonnément, a des élans fougueux, suivis de prostrations profondes. Alors viennent les larmes qui coulent sans qu'on les sente, les sanglots sans cause, qui brisent le sein, et puis ces mots sans suite et ces divagations, qui enivrent celui qui sait les comprendre et les interpréter!

Le tremblement de sa voix et la démarche d'Octavia, démarche qui ne doit pas être jugée comme elle devrait l'être aujourd'hui, équivalaient à un aveu. Aussi, la considérait-il le cœur plein de joie, l'âme inondée de bonheur, sans songer à lui répondre. Enfin, il fit un effort pour s'arracher à l'espèce d'extase où l'avait plongé la subite apparition de celle qu'il aimait si ardemment, et il lui dit: — Pouvais-je ne pas revenir, puisque tu m'avais défendu de mourir?.....

— Il faut t'éloigner..... il faut partir! reprit-elle; mais en lui

disant cela, sans en avoir conscience assurément, elle pressait ses mains et buvait l'amour à longs traits, dans les yeux si fièrs et si doux qui l'avaient subjuguée, comme le patriotisme, la voix, l'air de grandeur et la beauté du Gaulois.

— Je ne quitterai la Narbonnaise qu'avec toi, répondit-il ; car tu m'aimes.

— Tais-toi, fit-elle en lui posant vivement la main sur les lèvres, et en jetant en arrière un regard effrayé, comme si quelqu'un eût pu l'entendre, tais-toi !... Je suis la fille d'Apollonius..... César a dit à mon père.....

Il l'interrompit d'un geste si vif, ses yeux eurent un éclair si fulgurant, que la fière Romaine, qui avait pourtant l'âme forte des femmes de sa nation, à cette époque héroïque, joignit les mains avec soumission et lui dit tout bas : — Oh ! non, je te jure que je ne serai jamais la femme d'un autre ! Mon cœur te restera fidèle jusqu'à la mort !..... Mais, ajouta-t-elle tristement, en jetant un regard involontaire sur les vêtements modestes de celui qu'elle aimait, je suis la fille du proconsul, je suis Romaine, et toi..... tu es Barbare. Trop de distance nous sépare suivant le monde ! Jamais mon père..... Ah ! ce n'est pas le temple de l'Hyménée (1), c'est le temple de Vesta (2) qui doit m'ouvrir ses portes !.....

Et elle pleura.

Quand ils se séparèrent, la lune avait disparu, les étoiles pâlissaient et la nuit s'enfuyait en traînant ses voiles devant l'aurore, comme une nymphe surprise au bain s'enfuirait devant quelqu'audacieux sylvain.

Quinze jours s'étaient écoulés, et chaque nuit les avait réunis sur le bord de l'étang. Aux enivrements, aux extases des premiers jours avait succédé un bonheur plus calme, sinon moins profond. A mesure qu'ils se connaissaient mieux, ils sentaient leur amour se fortifier de toute l'estime que l'expression des plus nobles sentiments, une même élévation dans l'esprit et les mêmes raffinements d'éducation, leur inspiraient l'un pour l'autre.

Octavia s'étonnait souvent de trouver tant de distinction, des connaissances aussi étendues et aussi variées, tant de perfections enfin dans un Barbare. Mais elle n'y songeait que lorsqu'il

(1) Le mariage.

(2) Autre personification de *Diane* quand elle préside à la pureté. C'était sous ce nom que la déesse était servie par des vierges nommées *vestales*, chargées d'entretenir sur ses autels un feu qui ne s'éteignait jamais.

L'avait quittée, et quand ils se revoyaient, ils avaient tant de choses à se dire, qu'elle oubliait de lui faire des questions, auxquelles il semblait d'ailleurs ne répondre qu'à regret. C'était du moins ce que la jeune fille, humble et soumise, malgré toute sa fierté, comme toute femme qui aime, avait cru remarquer, quand elle lui avait parlé de sa famille ou de son passé.

Nous avons dit que depuis quinze jours, ils se voyaient chaque nuit ; mais jamais amour plus chaste ne fut éclairé par le pâle rayon, qui mettait un auréole d'argent à ces deux jeunes fronts !

— Si tu savais, lui disait-il ce soir-là, marchant à côté d'elle, dans l'ombre que projetaient, d'un côté, les roseaux de la rive, de l'autre, les branches d'un bouquet de magnolias, qui répandait sur eux tout le parfum de ses fleurs, si tu savais, disait-il donc, avec quel orgueil je pense à ton amour ! Comme je me sens grand, en songeant que tu me préfères à César, à celui qui semble devoir présider aux destins de l'univers, qui ne s'avance sur son cheval, à la tête de ses armées, que précédé par des fanfares bondissantes, éclairé par les reflets étincelants des casques d'or et des boucliers de ses légionnaires ! Si tu savais avec quelle fierté je me dis, qu'à l'arène, dans le palais d'Apollonius, au milieu de tes gardes ou dans le silence de ta villa, quand tu penses, quand tes beaux yeux deviennent rêveurs, c'est le pauvre Barbare, c'est le joueur de cruit, c'est moi enfin qui fixe ta pensée ; c'est mon souvenir qui fait battre ton cœur, qui émeut ton âme et qui te fait rêver !...

Oh ! tu es grande et bonne !

Je voudrais vaincre le monde ! Je voudrais éclipser César, que je voudrais plus grand encore, pour avoir plus de gloire à le combattre ! Je voudrais pouvoir étendre mon épée sur toute la terre, pour voir tous les fronts se courber. Je voudrais tenir l'orgueilleuse Rome prosternée devant moi, voir tous les ennemis des Gaules couchés dans la poussière, et tous mes frères tendant leurs mains vers moi, dans une action de grâce ; tout cela, pour avoir le bonheur de penser que tu es fière de mon amour !.....

— Jouis dès maintenant de ce bonheur, lui répondait Octavia avec tendresse, car tu me parais plus grand que tous les hommes, puisque je t'aime !.....

— Mais je suis si humble..... si pauvre !.....

— Aveugle ! fit-elle, en souriant et en plaçant coquettement sa petite main sur les yeux du jeune homme : il ne voit pas que sa

pauvreté fait ma gloire!..... Puis elle ajouta avec enthousiasme : — Ne sais-je pas que ton âme est grande? que ton cœur est généreux? que si la fortune ⁽¹⁾ secondait ton courage, les fanfares éclatantes bondiraient aussi devant ton cheval!..... Je vois ton front rayonner, et ça n'est pas du reflet des casques d'or ou des boucliers qui t'entourent, c'est du feu d'un génie qui t'est propre! Je le sais; je le sens!..... J'ai vu de près, et bien souvent, les hommes que Rome proclame les premiers du monde! Aucun d'eux, crois Octavia, n'a ta vaste intelligence, ne parle avec ta sagesse et ne sent avec ton cœur!..... Oh! je te connais bien! Et c'est pour cela que je t'ai préféré à César, que je te préférerais à ma patrie, à.....

—Ecoute.....! interrompit-il tout à coup.

Des pas pressés se faisaient entendre à peu de distance. Il n'eut que le temps de la repousser dans les roseaux, et ils tremblaient encore après son passage, quand le géant que nous avons entrevu au commencement de ce chapitre, parut au bout du sentier. Après lui s'avancait un autre collier-d'or, dont le costume encore plus riche décelait un homme du plus haut rang. Cependant, en arrivant au jeune homme, il fléchit le genou devant lui, courba humblement son front de Titan ⁽²⁾ et dit d'une voix dont le respect atténuait la rudesse ordinaire : — Que le puissant Hésus protège toujours le grand chef des cent chefs! Et il attendit ainsi, presque prosterné, que Vercingétorix ⁽³⁾ daignât le relever.

A l'arrivée des deux colliers-d'or, le jeune Arverne avait paru se transformer. L'amoureux, le poète, le joueur de cruit, souriant et mélancolique, avait disparu pour faire place au héros.

Ses traits rigides comme ceux d'un chef, son regard froid et hautain, son geste discret et bref, l'air de suprême majesté qu'il revêtit tout-à-coup, comme un manteau de pourpre, auraient fait reconnaître entre cent mille, celui à qui était réservée la gloire de faire reculer les légions de César, qui ne fut jamais vaincu que par lui.

—Que veux-tu? demanda-t-il au Gœsate ⁽⁴⁾, quand celui-ci se fut relevé.

(1) On sait que, chez les Romains, la *Fatalité* ou la *Fortune* était toute-puissante; les dieux eux-mêmes y étaient soumis.

(2) Géants qui osèrent faire la guerre aux dieux.

(3) En gaëlique *Ver-kenn-kedg-righ*, signifie littéralement : *Chef des cent chefs*.

(4) Nom donné aux colliers-d'or d'Arvernie, en raison de leur habileté dans le manicement du gai.

— Je te suis envoyé par nos frères, répondit-il, pour t'informer que César vient de quitter ou va quitter les Gaules.

— C'est impossible ! s'écria Vercingétorix.

— La nouvelle est pourtant certaine, affirma le collier-d'or.

— Et sait-on quelle cause a déterminé son départ ?

— Milon a tué Clodius, dans l'intérêt de César ; Rome est en révolution, et Pompée a été nommé seul consul, pour protéger le Sénat et rétablir l'ordre.

— Clodius assassiné !..... Rome en révolution !..... Pompée dictateur !..... César abandonnant ses légions !..... murmura Vercingétorix. Et pendant plusieurs minutes, il resta plongé dans ses réflexions. Sortant enfin de l'abstraction silencieuse où l'avaient jeté ces grandes nouvelles, il releva la tête et dit au messager : — N'as-tu pas autre chose à m'apprendre ?

— Les Carnutes (1), dit le messager, viennent de se soulever, et t'offrent cinquante mille guerriers, qui se réunissent en ce moment à Genabe (2), où Cotta et tous les Romains qui se trouvaient dans la ville ont été tués et jetés dans la Loire.

— Trop tôt ! fit Vercingétorix, avec un geste de vif regret.

— Et pourquoi ? demanda le montagnard.

— Parce que cet événement peut retenir César !.....

— Tu crains donc César ? repartit le Gaulois, avec ce dédain pour toutes précautions qui était dans le caractère de la nation, et qui faisait mépriser à nos pères les armures que portaient les Romains, les mesures prescrites par une tactique ou une stratégie savante, et jusqu'aux embuscades, que, dans l'exagération de leur vaillance et de leur loyauté, ils regardaient comme des embûches et des trahisons indignes de véritables guerriers.

— Je ne crains que la chute du ciel, répondit froidement le jeune chef ; si ta mission est accomplie, tu peux te retirer.

— N'as-tu aucun ordre à me donner ? demanda le collier-d'or, prêt à s'éloigner avec son guide.

— Non, dit Vercingétorix, car je repartirai demain avec toi pour Gergovia.

— *A continuer.*

(4) Habitants des pays Chartrains, Blaisois et Orléanais ; chef-lieu *Aurike*, Chartres actuellement.

(5) *Genabe* en gaélique, *Tête de l'eau, pointe de l'eau*, même étymologie que Genève, était Orléans, la seconde ville du pays et l'entrepôt central de la Loire, entre la *Noviodun* (Nevers) des Edues, et le *Corbilo* (Coiron sous Nantes) des Nannètes.

REVUE EUROPÉENNE

Il y a de par le monde des gens qui ont, pour bien dire, la spécialité d'intéresser et de passionner le public. Ils ne disent pas un mot, ils ne font pas une démarche, il ne leur arrive ni heur ni malheur sans que tout le monde s'en occupe, et cela quelquefois bien malgré eux. Car je ne veux point parler de ceux qui s'agitent continuellement, qui posent et font de la réclame ; je parle d'un don naturel, ou, si l'on veut, d'un charme psychologique particulier à certaines individualités.

Or, le rôle que jouent ces personnes parmi leurs semblables, me paraît être celui que joue la France parmi les nations. L'intérêt général, l'émotion du genre humain, s'ils semblent s'éloigner d'elle un instant, y reviennent aussitôt. Dans ce moment, par exemple, où la guerre d'Orient paraissait devoir absorber exclusivement l'attention publique, où la France proclamait à qui veut l'entendre qu'elle se désintéresse de tout, qu'elle veut s'occuper d'abord d'elle-même—et Dieu sait comment elle s'y prend pour cela — voilà qu'un coup de tonnerre éclate dans sa politique intérieure, et que ce bruit distrait de suite l'Europe et le monde entier de l'orage qui gronde si menaçant au-dessus des plaines du Danube et des bords de la Mer Noire !

Or, c'est sur M. Jules Simon et sur toutes les gauches plus ou moins réunies qu'est tombé le coup de tonnerre en question. Une lettre du Président MacMahon a signifié à son premier ministre qu'il ne possédait plus sa confiance. Aussi bien il était évident que, d'un autre côté, M. Simon ne possédait point la confiance du parti qui l'avait porté au pouvoir. Le renvoi pur et simple d'un ministère qui n'avait point reçu de vote adverse dans la chambre des députés, et qui n'avait subi qu'un échec moral, s'il n'outrepasse point les strictes attributions d'un souverain ou d'un président constitutionnel, n'en est pas moins une mesure hardie et inusitée.

La nouvelle constitution française, en combinant la forme républicaine avec la forme constitutionnelle, a fait une position très-anormale au chef du pouvoir. Aux Etats-Unis, où le Président est directement responsable au peuple, et où les ministres

ne le sont point au congrès, une pareille conduite n'aurait rien que de très-naturel ; et cependant c'est aux *Etats-Unis* plutôt qu'en Angleterre, que la démarche du Maréchal a été vivement censurée. On se rappelle que dans la première constitution républicaine — car la France en a déjà eu plusieurs depuis la chute de l'Empire — le Président était déclaré responsable à la nation. Cette responsabilité a disparu par la constitution du 25 février 1875. Cependant, elle est tellement congénère dans une république, que l'on ne s'étonne point de voir le Président, dans sa fameuse lettre, affirmer qu'il a cette responsabilité. Comment un chef d'Etat élu et rééligible peut-il ne pas se sentir en face de l'opinion publique, et ne la voir absolument que par les yeux de ses ministres ?

C'est sur le terrain des passions religieuses, ou plutôt anti-religieuses, que s'est livrée la bataille ; car, bien que le Maréchal ait pris pour prétexte l'insuffisance du ministère dans la discussion de la loi municipale et de la loi sur la presse, c'est surtout et en réalité parce que M. Jules Simon s'est laissé dicter la loi par M. Gambetta, dans la grande discussion au sujet des rapports entre l'Eglise et l'état, qu'il a perdu la confiance du chef de l'exécutif. Dans une première séance, le premier ministre, tout en donnant raison, dans une certaine mesure, à M. Leblond et aux autres coryphées de la gauche, avait mis quelques égards dans les remontrances ou plutôt dans les avertissements qu'il donnait au clergé. Il n'avait pas accepté l'ordre du jour motivé qui dénonçait au gouvernement les menées cléricales, c'est-à-dire le danger que les mandements de certains évêques en faveur de Pie IX, apportaient dans les relations diplomatiques de la France avec l'Allemagne et l'Italie. C'était Ponce Pilate ordonnant la flagellation ; et l'on devait bien prévoir que, de faiblesse en faiblesse, il irait jusqu'au dernier outrage.

En effet, la gauche n'était point satisfaite, et à la séance qui suivit, Gambetta fit un discours éloquent et passionné, qui se termina par ce cri de guerre : " L'ennemi, c'est le cléricalisme." Il mit le premier ministre tellement en demeure de se montrer fidèle à ses anciens errements, il eut tant de sarcasme et d'indignation, que les amis du gouvernement s'alarmèrent, et que M. Simon profita d'un article du journal *la Défense*, où l'on disait qu'il était dirigé dans sa politique cléricale par le Président de la République, pour faire une scène d'indignation et se rallier à

l'ordre du jour motivé de la gauche. Il termina son discours, le dernier qu'il devait faire comme ministre, chose dont il se doutait peu, par déchirer avec colère l'exemplaire de la malheureuse feuille et en jeter les morceaux sur le parquet de la Chambre. D'aucuns prétendent que ce fut un innocent numéro du *Petit Moniteur* qui fut ainsi exécuté et paya pour la feuille coupable. N'importe, l'effet était produit et le ministère, aux applaudissements de la gauche, vota l'ordre du jour anti-clérical, à l'exception toutefois du duc De Cazes, ministre des affaires étrangères, qui s'abstint. Ces débats furent remarquables, non-seulement par le discours de M. Gambetta, mais encore par un très-éloquent discours de M. de Mun, et par une interruption de M. Paul Granier de Cassagnac, qui valait presque un discours. Faisant allusion au gallicanisme supposé de l'illustre archevêque, Gambetta avait fait cette imprudente question : " Où est Mgr Darboy ? " — " Vous l'avez tué," répondit vivement Cassagnac.

Le résultat le plus clair de ces débats et de ce vote, c'était l'effacement de M. Jules Simon devant Gambetta. Aussi, quelqu'un dit-il avec esprit : Le pape reste le prisonnier de Victor Emmanuel ; mais M. Jules Simon reste aussi prisonnier de M. Gambetta. Là est la justification de la conduite du président. Mieux eût valu pour lui avoir pour premier ministre M. Gambetta lui-même que son *prisonnier*. Arrivé au pouvoir, le tribun anti-clérical aurait senti, lui aussi, la responsabilité de sa position et peut-être aurait-il tenu tête à M. Naquet et à l'extrême gauche avec plus de courage et de succès que M. Jules Simon. Mais d'un autre côté, après avoir été de M. de Broglie à M. Buffet, de M. Buffet à M. Dufaure, et de ce dernier à M. Simon, le président paraissait bien décidé à ne pas aller plus loin et à exécuter à la première occasion favorable un retour, ou comme on dit en langage militaire, une conversion à droite. Il y a même des chroniqueurs qui prétendent que, lors de la résignation de M. Dufaure, il voulait reprendre M. de Broglie, et que c'est aux instances de ce dernier, qu'il était allé jusqu'à M. Jules Simon, afin de voir jusqu'où les radicaux pousseraient les choses.

Le nouveau ministère se compose du Duc de Broglie, président du conseil et ministre de la justice, de M. de Fourtou, ministre de l'intérieur, Caillaux aux finances, Paris aux travaux publics, de Meaux à l'agriculture, Brunet à l'instruction publique, l'amiral Garnaut à la marine. Le duc de Cazes retient le portefeuille des affaires étrangères, et le général Berthaud,

celui de l'armée. Ces deux ministres ont toujours représenté dans le cabinet la pensée intime du maréchal, qui a dans la nature même de leurs fonctions d'excellents prétextes pour les retenir.

M. de Broglie au sénat et M. de Fourtou à la chambre des députés, ont lu un décret de prorogation qui a coupé court à toutes discussions et à toutes explications. Une réunion de toutes les sections de la gauche a eu lieu au grand hôtel, où M. Gambetta s'est rendu aux sages conseils de M. Thiers, a protesté contre le coup d'état légal du président, mais a recommandé à la population de se renfermer, elle aussi, dans les bornes de la légalité. L'unanimité des différentes sections de la gauche fait voir que le nouveau gouvernement devra recourir à une dissolution, ce qui ne peut se faire, cependant, sans le consentement du sénat ; et quoiqu'il soit très-probable que ce consentement sera obtenu, les partis se balançant presque également dans ce deuxième corps, il suffirait de quelques absences ou de quelques abstentions pour y faire échouer la politique du Maréchal. Celui-ci alors n'aurait que trois alternatives équivalant à peu près, toutes trois, aux alternatives des stimulants américains de l'Ouest, *to burn, to sink or to be blown up*. Il lui faudrait ou se soumettre à la majorité de la chambre des députés et renvoyer son ministère, ou donner sa démission ou enfin faire un véritable coup d'état.

La situation si dangereuse dans laquelle la France se trouve située, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, attire, comme je l'ai dit en commençant, l'attention du monde entier, et fait presque diversion à la grande question d'Orient, à laquelle elle apporte aussi un surcroît de gravité.

L'espèce de fureur impie qui semble s'être emparé de la gauche, peut seule justifier le Maréchal d'avoir provoqué une crise aussi remplie de périls de toute espèce, surtout lorsqu'on songe qu'il n'est lui-même appuyé que sur un parti divisé en plusieurs camps différents, qui se mesurent déjà du regard, et avant même d'avoir vaincu, songent à se disputer les fruits de la victoire : ce sont les légitimistes, les orléanistes, les bonapartistes et les républicains conservateurs.

Cette fureur irréligieuse et révolutionnaire qui se dissimulait sous les euphémismes de *républicanisme*, et d'*anti-cléricanisme*, a éclaté surtout pendant le discours de M. de Mun. Lorsque l'orateur a cité certains blasphèmes ignobles de Rochefort contre

le fondateur de la religion chrétienne, un très-grand nombre de membres de la gauche ont ricané de manière à faire voir que le langage du pamphlétaire ne leur était nullement désagréable. D'un autre côté, lorsque l'orateur a parlé de Robespierre et de sa mémoire ensanglantée, des clameurs et des interruptions violentes ont fait voir que ce triste personnage leur était beaucoup plus cher que le sauveur du genre humain. Le correspondant du *Times*, assez généralement sympathique, ne peut s'empêcher de signaler cette monstrueuse aberration par laquelle on préfère à Jésus-Christ quelqu'un qui est certainement pire que Barabbas. Il est vrai que l'on se scandaliserait à moins.

Si l'on ajoute à cette déplorable scène l'émeute des étudiants ou soi-disant étudiants de l'Université de l'Etat contre ceux de l'Université catholique, leurs sauvages manifestations et leurs ridicules prononciamentos, on peut voir que le Maréchal n'a pas essayé trop vite à réprimer le mouvement radical.

Le nouveau ministère est entré résolûment dans la voie de la réaction ; il a destitué un grand nombre de préfets et de sous-préfets, intenté un assez grand nombre de poursuites contre les journaux, et fait arrêter M. Duverdiér, président du conseil municipal, pour outrage au Président et excitation à la guerre civile. Tout cela constitue une situation extrêmement tendue. M. Thiers et M. Gambetta exhortent les républicains à la patience, leur promettant le triomphe aux élections, et on parle déjà de replacer le fondateur de la république à la présidence, dans le cas où le Maréchal résignerait.

La formation du ministère et les nominations des nouveaux préfets ont montré chez le Président un grand penchant pour l'élément bonapartiste. L'enfant terrible du parti, Paul de Cassagnac, a écrit : " Jusqu'ici cela me va." Les légitimistes et les orléanistes se montrent en conséquence plus froids et plus réservés.

Il y a aussi ceux qui voient dans la conduite du Président une intention belliqueuse, et l'on a dit que c'était un ministère de combat à l'intérieur et de guerre à l'extérieur. Il y aurait sur pied une alliance entre l'Angleterre, l'Autriche et la France, pour contrecarrer l'alliance que l'on prétend aussi exister entre la Russie, l'Allemagne et l'Italie. L'Angleterre entraînerait avec elle la Belgique, la Hollande, le Danemark, la Suède et la Norvège, tous états, en effet, dont l'indépendance ou l'inté-

grité territoriale serait sérieusement menacée par l'alliance Russo-Allemande. Certaines démarches du général Cialdini, un voyage du ministre français de Londres à Paris, un mouvement extraordinaire dans les autres ambassades, ont donné cours à cette rumeur, qui paraît cependant bien prématurée.

Que l'état de l'Europe, et les menaces plus ou moins ouvertes de l'Allemagne aient pu faire désirer un ministère plus énergique et mieux disposé à maintenir l'ordre à l'intérieur, que le Maréchal ait voulu se mettre en position de mieux résister aux *ennemis du dedans*, en attendant le moment où il serait obligé de faire face à ceux du dehors, la chose est très-probable. Mais il ne peut point désirer, plus que la France elle-même, un conflit qu'elle a tant intérêt à éviter, ni se prêter à des alliances aussi peu solides, en face d'ennemis aussi redoutables.

Le principal sinon l'unique motif déterminant a été, chez lui, la nécessité de réprimer des passions dont l'audace menaçait encore la France d'une nouvelle catastrophe ; il a voulu faire un *coup d'état moral*, afin de ne pas avoir à faire un coup d'état militaire. L'un n'empêchera peut-être pas l'autre, et les journaux républicains les plus avancés, s'empressent de publier les articles de la constitution qui donnent aux conseils généraux des Provinces le pouvoir de réorganiser le corps législatif, s'il était illégalement détruit par le pouvoir exécutif, articles qui, à distance du moins, paraissent assez illusoires, dans le cas surtout où l'armée prêterait au Maréchal un concours semblable à celui qu'elle lui a donné contre la commune.

La guerre entre la Russie et la Turquie ne progresse pas au gré des correspondants et des rédacteurs de journaux, qui aimeraient tant à servir à leurs lecteurs quelques petits plats de cervelles humaines sautées à n'importe quoi, comme Magenta, Solferino ou Sadowa. L'espoir de voir bientôt en France soit une révolution, soit un coup d'état, les consolent cependant, en attendant mieux.

En Europe, les Russes avancent lentement, tandis qu'en Asie, ils ont procédé plus vigouusement et que plusieurs batailles dont les résultats sont contestés.... au moins par le télégraphe, ont été livrées. Le gonflement plus qu'ordinaire des eaux du Danube est une des causes du retard. On attribue aussi aux forces plus considérables de la Turquie dans cette direction, l'hésitation des généraux russes. Bien des choses sont changées dans les principautés danubiennes. La Serbie, qui a été, après l'Her-

zégovine et le Monténégro, la cause de tout ce conflit, est aujourd'hui dans une neutralité que la diplomatie lui a imposée et qu'elle supporte avec peine ; le Monténégro, qui seul avait le privilège de battre les Turcs, se fait battre par eux ; la Roumanie, qui était neutre, a été envahie par la Russie et s'est rangée d'assez bonne grâce sous son étendard ; la Grèce n'attend qu'un premier succès des armées Russes, pour déclarer la guerre à la Turquie et réclamer ensuite sa part du butin.

L'anarchie la plus incroyable existe à Constantinople ; les crises succèdent aux crises, et le fantôme de gouvernement constitutionnel et parlementaire va disparaître, et l'on ne sait trop si le sultan ne disparaîtra pas lui-même, comme ont disparu, il y a déjà si peu de temps, deux de ses prédécesseurs, le premier par l'exil, le second par le plus suspect et le plus douteux des suicides.

Tandis que les ennemis des Turcs se soulèvent à l'appel de la Russie, ceux de la Russie s'agitent instinctivement. Les populations du Caucase s'insurgent de nouveau et les Polonais, imitant les Hongrois, déclarent avec assez de raison que, des deux peuples à moitié barbares qui vont lutter l'un contre l'autre, ils préfèrent encore celui qui leur a fait et peut leur faire, en ces temps-ci, le moins de mal.

Le vent est partout, comme on voit, à la tempête, et les plus étranges contrastes, les alliances les plus disparates n'ont plus en ce moment rien d'impossible. Au milieu de cette situation pleine de difficultés, où chaque peuple et chaque gouvernement espère gagner ou craint de perdre quelque chose, le Souverain Pontife, qui n'a plus à perdre que ce qu'il ne perdra jamais, l'amour et le respect de la masse des catholiques répandus sur toute la surface du globe, célèbre solennellement à Rome les glorieux anniversaires de sa naissance, de sa consécration épiscopale et de son accession au pontificat, qui tous se trouvent échelonnés depuis le 13 mai aux premiers jours de juin. En même temps, la catholicité entière s'associait à ces joyeuses manifestations, et par des célébrations locales et par l'envoi de nombreuses troupes de pèlerins, portant, comme autrefois les mages à Bethléem, *l'or, l'encens et la myrrhe*, les secours pécuniaires, les félicitations empressées, et le baume consolateur de la prière et des vœux de tous les enfants de l'Eglise.

Ainsi, tandis qu'en Canada les fêtes en l'honneur de Pie IX étaient rehaussées par la présence du premier délégué apostoli-

que qui ait jamais été envoyé dans notre pays, une troupe de pèlerins canadiens-français présentait ses hommages à l'illustre Pontife, et une autre troupe composée de nos compatriotes d'origine irlandaise débarquait en Irlande, après une traversée des plus longues et des plus périlleuses.

Le *Tablet* de Londres reproduit en français l'adresse lue par Mgr Racine et donne, sur les présents envoyés du Canada, des renseignements plus circonstanciés encore que ceux qui ont paru dans nos journaux. On voit aussi dans cette feuille que Lady Cartier et ses deux filles se sont jointes aux 40 pèlerins présidés par l'évêque de Sherbrooke, et ont été admises à la même audience.

Le mouvement intellectuel qui s'est fait du Canada vers Rome, depuis un certain nombre d'années, a contribué beaucoup à nous faire connaître là, ainsi qu'à Paris; et l'on peut dire qu'il y a dans ces deux grandes capitales, maintenant, comme deux petites colonies canadiennes, qui se renouvellent, il est vrai, sans cesse, mais qui commencent à avoir quelque importance, ne fût-ce qu'au point de vue de la curiosité internationale.

La presse européenne, au milieu de ses grandes préoccupations, n'a jamais consacré autant d'attention à notre pays que depuis quelque temps. Un excellent livre, *Montcalm et le Canada Français*, par M. de Bonnechose, a été revu et commenté par tous les journaux de Paris et par plusieurs feuilles de la province. M. Paul de Cazes publie en ce moment, dans le *Monde*, une remarquable série d'articles sur les écrivains canadiens; enfin le *Correspondant* a donné dernièrement sous ce titre, la *France Canadienne*, un travail consciencieux et très-étendu, sous la signature J. Guérard, qui me paraît être un pseudonyme. En dehors de ces articles ex-professo, on trouve deçà et delà, un peu partout, quelque chose sur le Canada. C'est ainsi que tout dernièrement la *Revue Britannique* rendait compte à ses lecteurs de l'élection du comté de Charlevoix et de la question de l'influence indue.

Depuis un peu plus d'un an, les trois principales Revues publiées en France que j'ai eu l'occasion de citer si souvent dans mes revues européennes de l'*Opinion Publique*: le *Correspondant*, la *Revue des Deux-Mondes* et la *Revue Britannique*, ont perdu leurs directeurs ou propriétaires gérants, M. Douniol, M. Buloz et M. Pichot. Leurs noms étaient identifiés avec leurs publications respectives. Ce n'est pas une petite affaire que de mettre sur pied, ou seulement de diriger une de ces grandes

Revue, de saisir, grouper et choisir les écrivains qui y contribuent, d'accorder à chacun sa place, de concilier tous les amours-propres intéressés, de satisfaire la curiosité et les goûts changeants du public qu'on s'est créé ; enfin de diriger la partie matérielle, tout en surveillant la partie intellectuelle. Il faut pour cela un homme de lettres, doublé d'un homme d'affaires, d'un administrateur.

J'ai parlé ailleurs de M. Douniol ; je dois à mes nouveaux lecteurs quelques mots sur M. Buloz et sur M. Pichot.

Buloz était né à Genève en 1803. Il débuta à Paris dans la littérature par des traductions de l'anglais, et en 1831 il fonda la *Revue des Deux-Mondes*, qu'il a ainsi dirigée pendant quarante-cinq ans. Nommer tous les écrivains qui, pendant ce long espace de temps, ont figuré dans ce recueil prendrait plusieurs pages de cette Revue. Quoiqu'en général le rédacteur en chef ait sacrifié le plus souvent à l'esprit de la libre-pensée, et que quelques-uns des plus mauvais romans de Madame George Sand et des écrivains de son école y aient trouvé place, la Revue a donné une multitude de travaux honnêtes et consciencieux, comme ceux qu'y publient en ce moment M. Saint-Réné Taillandier et le comte d'Haussonville. Il n'y a pas jusqu'à M. Louis Veuillot, qui a inventé le terme de *Buloziers* pour désigner les écrivains ordinaires de la *Revue*, qui n'y ait figuré autrefois ; il est vrai que c'était à une époque où les dangers de la société étaient si grands, que la *Revue des Deux-Mondes* elle-même s'en alarmait et trouvait qu'après tout la religion avait du bon.

Comme M. Buloz, M. Amédée Pichot a débuté dans les lettres par des traductions de l'anglais, mais il a été beaucoup plus que les directeurs du *Correspondant* et de la *Revue des Deux-Mondes*, un homme de lettres.

Ses ouvrages sont nombreux et importants. C'est M. Xavier Marmier, cet écrivain si bien connu au Canada, qui a fait dans la *Revue Britannique*, l'article nécrologique sur son ami, dont il a été souvent le collaborateur.

Né en 1795, M. Pichot avait 81 ans et quelques mois lorsqu'il est mort, le 12 février dernier, et jusqu'au dernier moment il a tenu la plume, aidé de son fils, qui lui succède. C'est là une de ces longues et vaillantes vieillesse que l'Amérique peut envier à l'Europe, et qui sont beaucoup plus rares de ce côté-ci de l'Océan parmi les lettrés et les hommes d'affaires, phénomène dont les causes mériteraient d'être étudiées.

“ Amédée Pichot, dit M Marmier, appartenait à une de ces braves vieilles familles de Provence dont M. de Ribbe, le religieux chroniqueur, se plaît à compulsur les archives, et il avait fait ses premières études à Juilly. Par le volume intitulé les Arlésiennes, qu'il publia en 1860, on peut voir comme il avait gardé ses jûnéviles et ses viriles impressions. Il y a là tout un recueil de fidèles souvenirs : des stances touchantes à sa mère, des épîtres à ses amis, des chroniques d'Arles, sa chère ville natale, des épisodes de ses relations avec diverses célébrités, des vers dans son dialecte provençal, ce vif et musical dialecte des troubadours, glorifié de nouveau par Frédérick Mistral, puis les poésies qu'il composait pour les anniversaires de Juilly ; et comme M. le Chancelier Pasquier et M. Berryer, il s'honorait d'avoir été l'élève de cette [congrégation d'Oratoriens, dont Bossuet a dit : “ Compagnie où l'on obéit sans dépendre, où l'on gouverne sans commander, où toute l'autorité est dans la douceur et où le respect s'entretient sans le secours de la crainte.”

M. Pichot, devenu d'abord docteur en médecine, se fit ensuite homme de lettres. Ayant une disposition toute particulière pour l'étude des langues étrangères, il apprit plusieurs langues méridionales et l'anglais, et se trouva pour ainsi dire le champion de la littérature anglaise. Le premier il traduisit Byron en entier ainsi que plusieurs ouvrages de Shakespeare, de Walter Scott et de Thomas Moore. Après avoir dirigé quelque temps la *Revue de Paris*, il prit en 1839 la direction de la *Revue Britannique*, établie en 1825, et qui répondait parfaitement à l'idée qui était devenue prédominante chez lui, celle de faire connaître en France, d'y naturaliser l'histoire et la littérature de la Grande-Bretagne. Dans cette Revue, en effet, les meilleurs articles des Revues anglaises, les romans anglais les plus en vogue sont presque tous traduits ou analysés.

Avec son infatigable activité, dit encore M. Marmier, quand il pouvait se soustraire quelque temps à ses occupations parisiennes, c'était son bonheur de s'en aller tantôt à Londres ou à Edimbourg, à Dublin ou dans le Westmoreland, voir les poètes et les romanciers, dont il traduisait les œuvres et dont il dépeignait le caractère, tantôt chercher au “ *British Museum* ” ou dans les archives de Belgique des documents pour quelque œuvre historique.

“ A ses diverses explorations nous devons ses curieux volumes sur l'Angleterre, l'Ecosse et la principauté de Galles ; son

histoire de *Charles Edouard* et son histoire de l'abdication de Charles Quint, qui, louée par Prescott, un grand maître, aura sa place marquée dans les bibliothèques entre les excellents livres de Mignet et de M. Sterling."

Quoiqu'il ait traduit Byron en entier, M. Pichot était surtout l'admirateur passionné de Shakespeare, et pour prouver que *tout est dans Shakespeare*, il conçut l'idée bizarre de prendre pour épigraphe des vers de cet auteur, pour chacune de ses chroniques mensuelles. Il s'en est tiré jusqu'au bout, et pour lui rendre hommage, ses continuateurs ont choisi, pour la chronique qui annonce son décès, un funèbre passage du poète anglais. C'est très-bien ; mais je leur conseille de s'en tenir là. Un tour de force qui dure déjà depuis si longtemps, commence à devenir périlleux.

P. C.

Québec, 12 juin 1877.

PÊLE-MÊLÉ (1)

Voici un joli volume ajouté à la liste de nos ouvrages canadiens. *Joli* ne s'applique, bien entendu, qu'à la forme extérieure ; car la valeur intrinsèque de l'ouvrage mérite une épithète plus caractéristique, qui ressortira de la suite de cette étude.

Les vers sont extrêmement communs, dans ce pays ; les poètes y sont beaucoup plus rares. Tout le monde, cependant, se mêle de versifier ; et chacun, en offrant son contingent de lignes mesurées, apporte aussi ses améliorations. C'est ainsi que certains poètes (?) moins corrects qu'abondants, en sont arrivés à produire, sans le moindre effort apparent, des vers de treize, de quatorze et même de quinze syllabes. Où s'arrêtera cette course désordonnée ? Je ne sais pas ; mais si l'on doit en juger d'après la vitesse initiale, il n'y a pas de raison pour que cela finisse, à moins que le bon sens du public ne vienne s'en mêler. Cette dernière hypothèse est peut-être encore une illusion ; car les critiques qui ont la mission de former le goût littéraire, sont, en général, complètement dépourvus de la compétence nécessaire. Ils jugent, comme je l'ai déjà dit ailleurs, non pas suivant le mérite de l'œuvre, mais d'après les sentiments que leur inspire le nom de l'auteur. Ou bien, s'ils entreprennent ce qu'ils appellent un examen sérieux et raisonné, ils démembrent les phrases, analysent chaque mot sans s'occuper du contexte, tranchent dans les détails sans tenir compte de l'ensemble ; bref, ils font un véritable travail d'écolier de sixième et prétendent rendre une sentence sans appel. Malheureusement, et quelque inexplicable que soit ce résultat, ce sont eux qui font et défont les renommées, qui forment et modifient l'opinion de la plupart des lecteurs.

C'est ce qui fait que notre littérature est aujourd'hui inondée d'œuvres incolores et sans aucune valeur, qui prennent le premier rang et refoulent prétentieusement au troisième dessous, les quelques bons écrivains qui font honneur à leur pays et lui

(1) Fantaisies et souvenirs poétiques, par Louis-H. Fréchette, 1 vol. in-12 gr., 274 p.; Montréal, compagnie d'impression et de publication Lovell, 1877.

attirent du dehors des certificats aussi honorables que bien mérités.

C'est de l'un de ces derniers que j'ai à entretenir aujourd'hui les lecteurs de la *Revue*.

M. Fréchette n'en est pas à son premier essai, et le livre que nous avons maintenant sous les yeux, a été précédé par beaucoup d'autres productions du même auteur. Mais notre poète est de ceux qui travaillent, et l'ouvrage qu'il vient de mettre devant le public accuse un grand progrès sur ses devanciers. On peut d'ailleurs se convaincre de ce fait en se reportant aux dates des diverses pièces de ce volume, qui embrasse une période de plus de quinze années.

Pèle-Mêle porte un excellent titre, car il renferme à peu près tous les genres ; l'ode, l'épique, l'idylle, et la simple chanson s'y rencontrent sans se heurter et y vivent même sur un excellent pied d'intimité. On peut donc envisager dans ce livre le talent de M. Fréchette sous tous ses aspects ; et il est de fait que si, dans chaque genre, le poète ne s'élève pas toujours à la même hauteur, il est toujours correct, châtié et harmonieux. Tel est mon avis, et je le crois bon, quoi qu'en disent certains critiques, qui m'ont l'air de prendre les choses de trop loin et de trop haut, pour bien voir ce qui se passe au-dessous de leur sphère lumineuse.

M. Fréchette tient de Lamartine et de Victor Hugo ; il atteint souvent le vers énergique de celui-ci, et a presque toujours le velouté de celui là.

Mais, comme, en parlant d'un poète, il vaut mieux citer ses vers que les expliquer, je choisis au hasard quelques strophes de la première pièce du volume, intitulée : *Sursum Corda*.

.....
 Tout à coup, au détour du sentier, sous les branches
 D'un buisson dépouillé, j'aperçus, entrouvert,
 Un nid, débris informe où quelques plumes blanches
 Tourbillonnaient encor sous la bise d'h ver.

Je m'en souviens :—c'était le nid d'une linotte
 Que j'avais, un matin du mois de juin dernier,
 Surprise, éparpillant sa merveilleuse note
 Dans les airs tout remplis d'arôme printanier.

Ce jour-là tout riait ; la-lande ensoleillée
 S'enveloppait au loin de reflets radieux ;
 Et, sous chaque arbrisseau, l'oreille émerveillée
 Entendait bourdonner des bruits mélodieux.

*Le soleil était chaud, la brise caressante ;
De feuilles et de fleurs les rameaux étaient lourds.....
La linotte chantait sa trille éblouissante
Près du berceau de mousse où dormaient ses amours.*

*Alors, au souvenir de ces jours clairs et roses,
Qu'a remplacés l'automne avec son ciel marbré,
Mon cœur — j'ai quelquefois de ces heures moroses —
Mon cœur s'émut devant ce vieux nid délabré.*

.....
*O jeunesse ! tu fuis comme un songe d'avance....
Et que retrouve-t-on, quand ton rêve est fini ?
Quelques plumes, hélas ! qui frissonnent encore
Aux branches où le cœur avait bâti son nid.*

Voilà des vers qui sont non-seulement harmonieux, mais remplis d'émotion et de *souffle*, pour me servir d'un terme du métier.

Dans la seconde partie de la pièce, le poète revoit en rêve la lande revêtue encore une fois de la parure éblouissante du printemps, et trouve deux pinsons

..... sous le feuillage vert,
Qui tapissaient leur nid avec ces plumes blanches
Dont les lambeaux flottaient naguère au vent d'hiver.

Puis il termine par cette strophe, qui renferme une pensée aussi belle que consolante :

Au découragement n'ouvrons jamais nos portes :
Après les jours de froid viennent les jours de mai ;
Et c'est souvent avec ses illusions mortes,
Que le cœur se refait un nid plus parfumé.

Dans sa pièce intitulée *Le printemps*, le poète est sous l'empire d'un autre sentiment ; mais c'est toujours, cependant, le même pinceau qui saisit la nature physique ou morale dans ses moindres détails, et sait en rendre les nuances les plus délicates :

.....
Sur la route, chaque bosquet,
Dans l'arceau pimpant et coquet
De ses ramures,
Le soir comme au soleil levant,
Rendra sous les baisers du vent
Mille murmures.

Les ruisseaux transparents et frais
 Mêleront au chant des forêts
 Leur voix si douce ;
 Et sous les branches qui plieront,
 Des bruits d'amour s'envoleront
 Des nids de mousse.

.....

Sous les peupliers, vers le soir,
 Vous irez souvent vous assooir,
 Rêveuse et lasse,
 Humant la brise et ses parfums,
 Et dénouant vos cheveux bruns
 Au vent qui passe.

.....

Il est difficile de trouver quelque chose de plus frais et de plus harmonieux, si ce n'est peut-être la pièce intitulée *La Louisianaise* :

Je sais une rive sereine
 Qui, sur un frais lit de roseaux,
 S'endort au chant de la sirène,
 Et s'éveille au chant des oiseaux
 Pays de douce nonchalance,
 Où toujours le hamac balance
 A l'ombre des verts bananiers,
 Son heureuse indolence
 Aux souffles printaniers.

Je voudrais pouvoir citer toute cette pièce, ainsi que celle des *Oiseaux blancs* ; mais ce serait peut-être sortir des limites que je me suis imposées.

Dans la grande poésie, le poète se sent aussi à l'aise que dans les compositions plus légères.

Lisez cette strophe de l'*Ode à Papineau* :

.....

Longtemps il contempla la lumière expirante ;
 Et ceux qui purent voir sa figure mourante,
 Que le reflet vermeil de l'Occident baignait,
 Crurent—dernier verset d'un immortel poème—
 Voir ce soleil couchant dire un adieu suprême
 A cet astre qui s'éteignait !

Voilà, certes, des vers comme on n'en lit que rarement, et cette strophe n'est pas la seule qui s'élève à cette hauteur. Du reste, beaucoup de personnes compétentes considèrent que cette ode est, jusqu'à présent, la plus belle composition de M. Fréchette.

Quant à moi, il me serait difficile de ne pas mettre au moins sur le même rang la magnifique pièce qui a pour titre *Jolliet*.

Ecoutez, plutôt, ces stances pleines, sonores, et d'un lyrisme achevé, dans lesquelles il dépeint le grand *Meschacébé*, qui,

..... vierge encor de servage,
Dépliait ses anneaux de rivage en rivage
Jusques aux golfes du Midi.

Echarpe de Titan sur le globe enroulée,
Le grand fleuve épanchait sa nappe immaculée
Des régions de l'Ourse aux plages d'Orion,
Baignant la steppe aride et les bosquets d'orange,
Et mariant ainsi, dans un hymen étrange,
L'Equateur au Septentrion.

Fier de sa liberté, fier de ses flots sans nombre,
Fier du grand pin touffu qui lui verse son ombre,
Le Roi-des-Eaux n'avait encore, en aucun lieu
Où l'avait promené sa course vagabonde,
Déposé le tribut de sa vague profonde
Que devant le soleil et Dieu !....

Puis, voyez Jolliet, le grand découvreur :

.... Bercé par la houle, et bercé par ses rêves,
L'oreille ouverte aux bruits harmonieux des grèves,
Humant l'aigre parfum des grands bois odorants,
Rasant les flots verts et les dunes d'opale,
De méandre en méandre, au fil de l'onde pâle,
Suivre le cours des flots errants !

A son aspect, du sein des flottantes ramures
Montait comme un concert de chants et de murmures ;
Des vols d'oiseaux marins s'élevaient des roseaux,
Et, pour montrer la route à la pirogue frêle,
S'enfuyaient en avant, traînant leur ombre grêle
Dans le pli lumineux des eaux.

Châteaubriand aurait reconnu dans cette description, si poétique et si vraie en même temps, le grand fleuve qu'il a lui-même chanté dans son langage harmonieux.

Voici maintenant une autre strophe, où le poète montre comment d'un fait nu et même d'une idée prosaïque en elle-même, il peut faire jaillir les plus brillantes étincelles poétiques :

..... La solitude vierge
 N'est plus là ! Du progrès le flot montant submerge
 Les vestiges derniers d'un passé qui finit.
 Où le désert dormait grandit la métropole ;
 Et le fleuve asservi courbe sa large épaule
 Sous l'arche aux piliers de granit !

Du reste, pour rendre justice à cette nièce ainsi qu'à l'ode intitulée : *Papineau*, il faudrait les citer tout entières.

Lisez *Le Meschacébé*, *A l'abbé Tanguay*, *Reminiscor*, *A la mémoire d'Alexina*, *Élégie*, *Renouveau*, *Alleluia*, et vous pourrez vous rendre compte de la souplesse de ce talent, qui sait relever et grandir tout ce que touche sa plume, qui tonne avec l'orage et pleure avec la brise des bois, qui fait rouler ses périodes sur les vagues du grand fleuve et qui gazouille dans le murmure du ruisseau.

Enfin voici une œuvre qui restera. Je ne veux pas dire qu'elle soit sans défaut : les plus belles créations ont leurs points faibles. Mais tel qu'il est, le livre de M. Fréchette fera honneur non-seulement aux lettres de ce pays, mais à toute la littérature française.

NAPOLÉON LEGENDRE.

CHRONIQUES par HECTOR FABRE; un beau vol. grand in-18 de 264 pages, élégamment imprimé à l'*Événement*, Québec, 1877.—Prix \$1.00.

Voici un livre qui fera époque dans l'histoire de notre littérature. Il se place de prime abord au premier rang parmi tous les ouvrages en langue française, du même genre, qui ont paru sur ce continent; et il ne le cède pas, peut-être, aux œuvres les plus fines et les plus spirituelles des chroniqueurs français. Nous pensons qu'il soutiendrait assez honorablement la comparaison avec Aurélien Scholl, Alphonse Karr ou Pierre Véron.

M. Fabre est le véritable homme de lettres. Il écrit avec conviction; il se livre tout entier au sujet qu'il traite; ce qui, joint à son esprit facile et à sa longue expérience comme journaliste, explique la pureté de son style, qui coule de source, la richesse de ses expressions et l'élégance exquise de sa phraséologie.

Son livre est rempli, depuis la première page jusqu'à la dernière, de ce sel attique, de cette finesse gauloise qui semblent constituer le patrimoine exclusif des écrivains français. L'auteur de *La Chasse aux Dots* peint comme d'après nature et avec une verve intarissable nos mœurs, nos us et coutumes, nos préjugés et les travers de notre société. Il observe tout, rien n'échappe à son œil scrutateur ; il voit tous nos défauts et les signale à notre attention, tout en se livrant à des réflexions morales très-justes.

Son style flexible se plie comme par enchantement à toutes les exigences, à tous les caprices des sujets variés et délicats qu'il traite, et il devient tour à tour badin, railleur, galant ou satyrique. Son langage est charmant et l'on n'y remarque pas ces néologismes qui caractérisent certains chroniqueurs parisiens, et qui déparent un peu leur style.

Il trace de main de maître ces scènes d'étudiants et d'avocats, parlementaires et du Palais, qu'on dirait vivantes. Il n'y a rien de plus naturel que ces comédies de la vie intime et ces drames électoraux, peints d'une manière si enjouée et si pittoresque ! Ne dirait-on pas que ces types originaux de financiers, d'hommes du monde, de voyageurs, de politiques et d'électeurs, qu'on voit surgir à chaque page du livre, sont pour ainsi dire calqués sur la réalité ? Et avec quelle *humour* ne parle-t-il pas de la profession ingrate du journaliste et ne décrit-il pas les mille anxiétés d'un écrivain qui ne peut, malgré tous ses efforts, satisfaire les goûts souvent opposés de ses lecteurs ! Ce sont autant de prosopopées réussies à merveille.

M. Fabre écrit sur les sujets les plus ordinaires et les plus indifférents d'une façon, si originale, avec des figures de langage inédites, et tellement imprévues, qu'on n'y trouve jamais que du nouveau ; sa verve ne tarit pas ; chaque ligne est un trait d'esprit. Sur la ville et la campagne, la pluie et le beau temps, il dit les choses les plus charmantes, et il trouve toujours l'occasion de relever quelque faiblesse du cœur humain. Les *Chroniques* offrent tant d'intérêt et sont parsemées de tant d'esprit de bon aloi, qu'on ne peut en interrompre la lecture, et c'est le sourire sur les lèvres qu'on le parcourt du commencement à la fin. L'imagination se laisse conduire dans un sentier de fleurs, dont elle ne s'éloigne qu'à regret.

C'est sans doute avec un plaisir indicible que les Montréalais ont lu *La vicille Rue Notre-Dame*, ce retour sur le bon vieux

temps où l'on savait si bien flâner. *La chasse aux Dots* mérite une mention particulière. Ce sont les deux principales pièces du livre. Nous renvoyons le lecteur au volume des *Chroniques*.

Certainement, M. Fabre écrit d'une manière très-gracieuse, et il manie la chronique avec une habileté incomparable. Cela ne veut pas dire qu'il est léger ou frivole.

Malgré des apparences superficielles, son livre accuse parfois une philosophie qui ne manque pas de profondeur.

M. Fabre connaît le cœur humain ; il en découvre toutes les imperfections et les infirmités ; il critique les préjugés mondains et les travers particuliers à chaque classe de la société, à chaque position. Aux jeunes gens, il parle de l'ordre et du travail ; aux jeunes personnes, d'économie et de modestie, et il leur persuade que le luxe conduit à la ruine ; il dit aux électeurs et aux politiques de bien servir leur pays, et à tous les citoyens de s'instruire. Ici, il livre à la risée publique l'affectation et l'orgueil ; là, il se moque de l'avare et du prodigue ; un peu plus loin, il cloue au pilori quelque vice d'éducation.

Mais l'auteur touche ces plaies morales avec tant de délicatesse, qu'il ne nous irrite pas ; et loin de nous aigrir, il nous fait aimer les remèdes qu'il prescrit.

LÉON LORRAIN

UNE HEUREUSE FAUTE

La dernière revise de LA CLOCHE—poésie que nous avons publiée en avril—envoyée à l'auteur, ayant tardé à nous revenir, nous fumes obligé de mettre sous presse avant de l'avoir reçue. Elle nous arriva le lendemain avec trois ou quatre expressions modifiées. Il nous fallut donc nous excuser de notre mieux, accuser tout le monde, excepté nous-même, et essayer de prouver à l'auteur qu'après tout, les mots qu'il remplaçait avaient bien leur mérite, si même ils ne valaient pas mieux que tout autre. Enfin, s'il l'exigeait, nous mettrions à la fin du cahier un *erratum*.

Ce plaidoyer nous valut la réponse suivante, que nous publions, moins pour nous justifier, que pour donner une nouvelle preuve des dispositions aussi bienveillantes que poétiques de l'auteur.

Sapristi ! ne corrigez rien !
Plus je corrige, plus je gâte.
Je suis fait d'une telle pâte,
Que j'en reste au premier meyen.

Je ne retouche point ma prose ;
L'imprimeur s'en applaudira.
Quant à mes vers, jamais je n'ose
Les allonger d'un *errata*.

Ainsi, vos alarmes sont vaines.
Fumez la pipe là-dessus,
Et pardonnez-moi mes fredaines,
Car je n'y retournerai plus.

BENJAMIN SULTE.
